IMT Nuremberg Archives

H – 898

International Court of Justice

OKW
#1062 French

Notice.

Not to be published until presented before the tribunal in open court and then only that portion actually submitted as evidence.

Ne pas publier avant présentation devant le tribunal en audience publique et seulement la partie réellement versée au dossier.

Nicht zu veroeffentlichen vor Darlegung vor dem Gericht (Tribunal) in oeffentlicher Sitzung und dann nur jenen Teil, welcher tatsaechlich zur Beweisfuehrung uebermittelt wurde.

Не публиковать до того, как представлено на публичном заседании Трибунала и только ту часть, которая представлена в качестве доказательства.

H0898-0002

H0898 - 0003

Document "Militaires"

R E M A R Q U E

Je certifie, par la présente, que les pièces contenues dans le livre de documents sont des copies ou des extraits textuels.

Nuremberg, le 14 juillet 46.

(Dr Hans LATERNSER)

H0898 - 0004

Document "Militaires"

T A B L E des M A T I E R E S

des

Livres de Documents I et II

pour la défense du groupe

Etat-Major Général et O.K.W.

H0898 - 0005

Doc. n°	Ehibit n°	Contenu	pages
		Volume I	
		Formation et activité du groupe des accusés.	1 - I00
	Mil 1	Discours du Général d'Artillerie Beck pour fêter le I25ème anniversaire de l'Académie de guerre, prononcé le I5.I0.I935	1 - 11
	Mil 2	Déclaration sous la foi du serment du général d'Infanterie Theodor Busse et tableau ci-joint : "construction de la Wehrmacht" le I3.7.I946	I2 - I3
	Mil 3	Déclaration sous la foi du serment du Général August Winter au sujet du tableau " conduite de la guerre (Rapports de hiérarchie et ressorts des différentes charges) " faite le I3.7. I946 (Remarque le tableau est transmis à part.)	I4
	USA 778	Liste des personnages du groupe inculpé par l'accusation Du I4.2.I946	I5 - 22
	Mil 4	Déclaration sous la foi du serment du Général Busse et tableaux I, II, III, concernant la formation du prétendu groupe de l'Etat-major général de l'O.K.W." Du 11.6. I946	23 - 26
	Mil 6	Déclaration sous la foi du serment du Général August Winter au sujet de la liste annexe 1 "Occupation des postes à l'intérieur du groupe de l'Etat-Major général O.K.W. aux jours décisifs" Du 11.7.I946	27 - 33
	Mil 7	Déclaration sous la foi du serment du Général August Winter au sujet de la liste annexe II : "Appartenance au groupe de l'Etat-Major général OKW pendant certaines périodes".Du 11.7.I946	34 - 40
	Mil 8	Déclaration sous la foi du serment du général August Winter et Liste annexe " Indications personnelles sur les membres du prétendu groupe" Du I4.7.I946	4I - 48
	Mil 9	Déclaration sous la foi du serment du Général August Winter et liste annexe 4 Courte affectation aux postes du prétendu groupe". Du I2.7.I946	49 - 54

H0898-0006

Doc. N°.	Exhibit N°	C O N T E N U	Page
	Mil 10	Déclaration sous la foi du serment du Général August Winter, et annexe - liste 5 "Ancienneté des officiers rangés dans le Groupe à l'époque d'évènements particuliers" En date du 13/7/1946	55-61
	K 1	Ordre du Fuehrer N° 1	62-63
PS 386	USA 85	Consignation par écrit de l'entretien du 5/11/1937 à la Chancellerie du Reich (extrait)	64-66
PS 1780	USA 72	Journal de Jodl, inscription du 28/9/1938	67-68
PS 789	USA 23	Entretien avec le Fuehrer en date 23/11/1939	69-71
	Mil. 12	Déclaration sous la foi du serment du Général Gunther Blumentritt, et annexe descriptive: "Juridiction d'un gouverneur".- en date du 11/6/1946	72-74
	Jo 58	Déposition du Général d'aviation Koller, en date du 25/3/1946	75-82
	Mil. 14	Extrait des "Documents de politique allemande", t. 9, lère partie, pages 158-166	83-96
PS 1809	GB 88	Joumal de Jodl, inscription du 24/5/1940	97
PS 447	USA 135	Directives pour l'instruction N° 21 (cas Barbarossa), concernant la zone des opérations et le pouvoir éxécutif	98-100

T O M E II

		Pour l'accusation portée sur les groupes d'intervention de la Police de Sûreté et du service de Sécurité	101-103
PS 3363	Mil.18	Lettre expresse du Chef de la Police de Sûreté, concernant la question juive en zone occupée en date du 21/9/1939	101
	RF 1210	Mission de la Police de Sûreté et du Service de Sécurité en France	102-103

H0898 - 0007

Doc. N°.	Exhibit N°.	C O N T E N U	Page
		Pour l'accusation portée contre le traitement de la population civile a) dans l'Ouest	104-131
PS 440	GB 107	Instruction N° 6 pour la conduite de la guerre (extrait)	104-106
PS 2329	GB 105	Dispositions spéciales pour l'administration et l'apaisement des territoires occupés de Hollande, de Belgique et du Luxembourg En date du 29/10/1939 (extrait)	107-112
PS 440	GB 107	Instruction N° 8 pour la conduite des opérations, en date du 20/11/1939 (extrait)	113-114
C 119	Jo 37	Ordonnances spéciales concernant la conduite à tenir dans l'occupation du Danemark et de la Norvège, en date du 13/3/1940 (extrait)	115-119
		Extraits du bulletin des ordonnances de groupes d'armée, 1er Août 1940	120-129
	RF 1118	Exposé du Lt. Col. Schmidtke en date du 18/8/1944 (extrait)	130-131
		b) dans l'Est	
	USSR 477	Instructions pour traiter le cas "Barbarossa" (extrait)	132-134
	USSR 218	Mesures préventives pour assurer l'acheminement du ravitaillement et obtenir le surplus alimentaire maximum en Ukraine, en date du 28/10/1941 (extrait)	142-144
		Pour l'accusation portée contre l'emploi de la main-d'oeuvre et la déportation	145-151
	USSR 365	Décrêt du Führer concernant le Délégué général à la Main-d'Oeuvre, en date du 21/3/1942 (avec dispositions d'application extrait)	145-147
PS 407 II	USA 226	Télégramme Sauckel, en date du 10/3/1943, concernant les difficultés d'applicátion du service du travail dans l'ancienne zone soviétique.	148-151

H0898 - 0008

Doc. N°	Exhibit N°	Contenu	page
		au sujet de l'accusation concernant la lutte contre les bandes de partisans	152-164
F 665	RF 411	Note " Lutte contre les bandes " du 6.5.44 (extrait)	152-159
	USSR 119	Rapport sur l'opération de Borysowka du 27.9.1942 (Extrait)	160
	USSR 128	Télétypo du 11.10.1944 du Gouverneur du district de Varsovie au sujet de la " Nouvelle politique en Pologne"	161- 162
PS 1807	GB 227	Journal de l'Etat-Major de direction de la Wehrmacht, journée du 12.6.1942 (extrait)	163-164
		Pour l'accusation concernant le pillage et les exactions	165-180
EC 3	USA 318	Notes économiques de l'OKW (1941 Extrait)	165-167
	USSR 13	Ordonnance de Goering du 6.9.1941 sur le recensement et l'utilisation des matières premières	168-171
EC 317	USA 786	Ordonnance de Goering du 7.9.1943 sur les mesures d'évacuation dans les territoires occupés de l'Est	172-174
	USSR 180	Note de rapport pour le Secrétaire d'Etat Koerner du 3.12,1943 sur l'administration économique des territoires occupés de l'Est (extrait)	175-177
PS 155	Mil. 17	Utilisation des kommandos spéciaux de l'Etat-Major spécial Rosenbe rg pour les territoires occupés de l'Est. Lettre de l'OKW du 30.9.42 (extrait)	178-180
		au sujet de l'accusation relative aux destructions	181-190
EC 347	USA 320	Directives pour la conduite de l'économie dans les territoires de l'Est nouvellement occupés 1942 (Extrait)	181-183
	USSR 115	Destruction lors de l'évacuation de la tête de pont de Kuban Ordre de Hitler 1943 (Extrait)	184-186

H0898-0009

Document "Militaires"

Doc. N°	Exhibit N°	Contenu	Page
	USSR 168	Ordre de régiment pour l'installation des quartiers d'hiver du 10.12. 1941 (extrait)	187
	Mil. 19	Extrait du rapport de la Wehrmacht du 18.5.1940	188
	RF 413	Rapport français du 4.10. 1944 sur l'évacuation et la destruction du quartier du Vieux-Port de MARSEILLE.	189-190
		Pour l'accusation concernant le traitement des prisonniers de guerre	191-207
EC 338	USSR 356	Instructions du 15.9. 1941 pour le traitement des prisonniers de guerre soviétiques (note d'exposé)	191-192
	USSR 422	Quartiers des prisonniers de guerre soviétiques. Lettre du Chef de l'armement et BdE du 17.10. 1941	193-195
	USSR 426	Note N° 8 sur l'utilisation des prisonniers de guerre soviétiques comme travailleurs du 7.5.42	196-197
	USSR 433	Ordre de stalag concernant les permissions des prisonniers de guerre français ; utilisation de médecins soviétiques ; périodiques pour prisonniers	198-200
	USSR 432	Ordre de Stalag N° 60	201-203
	USSR 431	Note sur la surveillance des prisonniers de guerre soviétiques	204
	USSR 424	Ordre de stalag N° 44	205-207

H0898-0010

Document "Militaires" No 1

D I S C O U R S

du Général d'artillerie BECK, à l'occasion de la fete du 125ème anniversaire de la création de l'Académie de guerre, le 15 octobre 1935.

Cité d'après la "Berliner Boersen Zeitung" du 16 octobre 1935.

H0898 - 0011

Lors du centenaire de l'Académie militaire royale de Prusse de la Dorotheenstrasse, il y a aujourd'hui 25 ans, le comte v. Schlieffen alors Généraloberst désignait la journée d'Iéna comme la cause première de sa fondation. Elle devait remédier pour l'avenir au manque de commandant en Chef et de généraux dans l'Armée prussienne qu'on avait constaté sur le champ de bataille le 14 Octobre 1806. Quatre ans plus tard, le 15 Octobre 1810, l'"Ecole militaire générale" de la Burgstrass inaugurait son enseignement. Là des officiers choisis devaient désormais, conformément aux exigences de l'époque moderne, acquérir les connaissances nécessaires au métier militaire en même temps qu'une culture générale scientifique.

L'"Ecole militaire générale", qui fut appelée plus tard "Académie militaire" a été la principale maison d'éducation militaire pour l'Armée prussienne, puis pour l'Armée allemande jusqu'à la Grande Guerre.

C'est le Général von SCHARNHORST qui doit être considéré comme son créateur. Dès 1804 il avait fait créer une "Académie pour jeunes officiers" .....évidemment trop tard pour qu'elle put porter ses fruits avant la fatale année 1806.

Le comte von SCHLIEFFEN et tous ceux qui, le 15 Octobre 1910, écoutaient son discours magistral, ne se doutaient pas que cet Académie devait être condamnée à mort moins de neuf ans plus tard par un "Diktat" haineux de 27 Etats ennemis. L'Académie militaire royale de Bavière qui était redevable de sa naissance à l'année 1866, fut érigée à Munich le 19 Juillet 1867 sur le modèle de l'Ecole prussienne.

Mais de même que la plus grande défaite de l'Armée prussienne n'a été que le point de départ de sa grandiose renaissance, l'heure de la mort de notre ancienne et glorieuse armée, le 28 Juillet 1919 a été une transition vers la résurrection de la jeune armée du Reich.

H0898 – 0012

au sens des principes de Glausewitz, qu'un peuple, dans la plupart des cas est invincible dans le combat sublime pour sa liberté, que même la ruine de cette liberté après un combat sanglant et glorieux assure la renaissance du peuple ".

Ce n'était pas à cause de la carence de l'armée que la liberté fut ruinée, q la Grande Guerre fut perdue. Au contraire, la vieille armée allemande est rentrée de la guerre couronnée des lauriers de l'immortalité.

Pour la renaissance de la nouvelle armée, il ne s'agissait pas, comme en 180 de frayer de nouvelles voies, mais avant tout de renouer les éléments qui avaient fait la puissante supériorité militaire de la vieille armée : des cadres militaires et une troupe de haute valeur.

C'est en ce sens que se sont mis à l'oeuvre les grands chefs qui avaient survécu à la fin de l'ancienne armée, dans la période de transition , vers l armée rendue impuissante et réduite à 100.000 hommes. Avant tout, c'est en c sens que le Generaloberst von Seeckt, personnage historique comme créateur d la nouvelle armée du Reich, avait conçu son rôle , lorsque le 6 juillet, une fois encore, il occupa pour une courte période les fonctions de chef d l'Etat-Major général de l'armée , et c'est ainsi qu'il l'a rempli ensuite comme chef du service général des effectifs, plus tard comme chef de la dire tion de l'armée de terre. Il n'a pas seulement fait de la petite armée alle- mande une armée modèle, universellement admirée et souvent redoutée, posé elle la première pierre pour la nouvelle construction de l'armée, qui e xis actuellement, mais, dès le début, il mit tous ses soins à maintenir un Etat- Major général et des cadres militaires, d'élite, et à en augmenter l'impor- tance.

H0898 - 0013

Document "Militaires".

Des Novembre 1919 on se rapprocha, sous son impulsion, d'une formule d'instruction des officiers d'après celle de l'ancienne Academie militaire. On devait la donner dans les Etats-majors des Kreiskommandos de la Wehrmacht, avec des instructeurs specialises.

Pendant l'ete 1920, les premiers eleves furent recrutes par concours et pris comme aides-de-camp à la direction superieure des effectifs. L'instruction commenca le 1er Octobre 1930 et sa duree fut d'abord fixee a deux ans. Le 1er Octobre 1923, le ministre de laguerre du Reich ajouta une troisieme annee d'instruction. Cette instruction portee de nouveau à trois ans, a ete donnee pendant neuf ans a partir de ce jour, d'apres des directives en partie nouvelles. Le 1er Octobre 1932 il y eut une fusion de tous les cours d'aides de camp pour former les " Cours d'officiers de Berlin " qui furent donnés dans l'ancien Palais de Justice de la Lehrterstraße, les anciens bâtiments de l'Academie militaire ayant du êtreemployés à d'autres usages, peu apres la fin de la guerre.

A partir du 1er Mai 1935, ces cours reprirent le nom de: "Academie militaire".

Ainsi la tradition fut renouee même exterieurement, la jeune armee du Reich retrouvait ouvertement cette pepiniere

H0898 – 0014

si importante pour la formation militaire, à laquelle l'ancienne armée allemande devait tant.

Il est en dehors de la question de rechercher comment se sont formes les grands chefs militaires de tous les temps- Il est certain que la voie qu'emprunte l'apprenti-soldat pour devenir compagnon et maitre, était surtout dans la periode la plus recente, et restera à l'avenir celle d'un travail intellectuel de plus en plus approfondi et meticuleux. C'est en ce sens qu'il faut entendre la phrase du generalfeldmarschall von Moltke : " Le genie, c'est le Travail ". Comme le disait Schlieffen il y a 25 ans, " C'est la formule d'un homme

page 4 suite et fin.

H0898 - 0015

qui apres 65 ans de travail ininterrompu employait les dernieres heures de sa vie a ecraser deux grandes puissances.

C'est un fait également que, depuis le 15 octobre 1810, la plus grande partie des officiers qui ont occupé dans l'armée des postes de responsables et dont le nom est lié pour toujours à l'evolution et aux hauts faits d'armes de l'ancienne armee- prusso-allemande, sont sortis de l'Académie militaire ou y ont exerce une activite quelconque.

Des generaux tels que Moltke, Hindenbourg, Lundendorff, des organisateurs tels que Scharnhorst et Roon, des instructeurs tels que Clausewitz, Verdy, Blume, Goltz, Benhardi.- Schlieffen, le grand doctrinaire de l'Etat-major général au tournant du siècle, pour ne citer que quelques-uns des plus connus, enfin la plus grande partie des chefs supérieurs et de leurs officiers d'Etat-major pendant la guerre mondiale, tous sont sortis de l'Academie militaire , ou y ont enseigne, ou d'une position supérieure, ont favorisé efficacement son développement.

Si indispensable que soit pour les officiers ambitieux un trésor riche et solide de connaissances scientifiques, acquises en temps de paix dans la matière importante de la stratégie moderne, ces connaissances théoriques ne forment, ce-

H0898 - 0016

pendant la premiere base d'une véritable science. Celle-ci doit etre acquise par des moyens differents. Scharhorst etait deja guide par cette idee, lorsqu'il créa l'"Ecole militaire generale ". Elle trouva plus tard un champion distingué en Clausewitz qui combattit la transposition des méthodes universitaires dans l'école militaire supérieure, sans pouvoir entamer l'esprit de son temps. Ce ne fut que peu a peu que reussit à s'établir une application pratique de cette idee" Ce qui apparait maintenant comme évidente.

page 5 suite et fin.

H0898 - 0017

Document "Militaires"

Mais étant donné que reconnaitre une idée pour juste ne signifie pas toujours la suivre, rappelons aussi en ce jour anniversaire que le passage du "savoir" au "pouvoir", à l'activité créatrice et libre, qui, fondée sur des bases scientifiques, est celle du grand chef militaire, a pour première condition l'éducation et la formation de l'esprit par les sciences militaires. Traiter à fond les questions militaires, les envisager dans leur corrélation en un effort de réflexion systématique qui creuse peu-à-peu le problème en prenant appui sur les résultats une fois acquis, voilà une condition sine qua non. On doit, aujourd'hui plus que jamais, l'exiger de celui qui est appelé à commander. Le Chef qui n'y satisfait pas ne peut avoir la joie de la responsabilité, de l'indépendance et de l'activité personnelle réelles.

Il faut apprendre et s'exercer soigneusement à penser de cette manière systématique. C'est à cela justement que doivent contribuer les années d'Ecole militaire. Rien ne serait plus dangereux que de céder à des inspirations soudaines et irréfléchies, pour aussi intelligentes ou géniales qu'elles soient, ou que de s'appuyer sur des ambitions avec quelque ferveur qu'on les nourisse.

Nous avons besoin d'officiers qui aillent jusqu'au bout sur le chemin des déductions logiques, systématiquement et en pleine possession de leurs facultés intellectuelles, d'officiers dont le caractère et les nerfs soient assez forts pour exécuter ce que l'esprit dicte.

"Un caractère fort", dit Clausewitz, n'est pas seulement capable d'émotions fortes, il

H0898 – 0018

garde son équilibre dans les émotions les plus fortes, de telle sorte qu'au milieu des tempêtes qui agitent son coeur, sa clairvoyance et ses convictions puissent jouer librement comme l'aiguille de la boussole sur un bateau secoué par la tempête."

Certes, le "coup d'oeil" apprécié autrefois à juste titre, ce que l'on nomme la "compréhension foudroyante de l'instant", peut avoir son importance dans la direction des opérations de la guerre sur terre, même dans l'avenir, mais, en général, pour les grades supérieurs du moins, il est d'une valeur plus restreinte que la connaissance des exigences de la situation lorsqu'elle est mûrie par un raisonnement clair, sagace et complet. Une maîtrise intellectuelle de cet ordre ne subit pas le contre-coup anémiant de la "pâleur de la pensée", elle donne plutôt un fond à "la teinte naturelle de la décision". C'est dans ce sens seul que la raison détermine de grandes décisions hardies et héroiques; dans ce seul sens également la défaite est ennoblie par la "fierté d'un glorieux couchant". D'autre part, une pensée systématique et la mobilité de pensée ne sont pas contradictoires. En effet, la souplesse de la décision pour tirer profit de circonstances à priori non influencables ou ne pouvant être prévues à coup sûr, la faculté de s'adapter à une situation changée, la présence d'esprit en face des hasards, l'impassibilité dans les revers, ont pour con-

H0898 - 0019

dition, dans la mesure où elles doivent être couronnées de succès, un effort préliminaire de la pensée, prévoyant et préparateur.

Voilà ce que nous admirons tant dans le grand Moltke ce qui en a fait l'exemple pour tous les officiers occupant des postes particulièrement lourds de responsabilités: l'examen sérieux et approfondi des entreprises audacieuses, la certitude intérieure résultant d'une attitude prête à faire face à tout ce qui peut arriver, la finesse de jugement qui atteint le but exact dans les brumes de l'incertitude parce qu'il pressent la réalité et en a l'intuition".

H0898 - 0020

Document "Militaires"

"Plus nous remontons dans la hiérarchie" -là encore c'est Clausewitz qui parle- "plus il s'avère nécessaire d'associer à l'audace un esprit pondéré pour que les effets n'en soient pas compromis et qu'elle ne soit pas un coup aveugle de la passion ; le sacrifice personnel s'efface en effet de plus en plus devant la nécessité de ménager les autres et le bien de tout l'ensemble."

C'est cette éducation de l'âme et de l'esprit de nos futurs chefs pour leur donner une pensée claire et logique et la résolution dans l'action qui me semble constituer la tâche la plus haute et la plus importante de l'Académie de guerre. Mon souhait est qu'elle puisse y faire face comme dans le passé, maintenant et plus tard, dans les conditions fortement modifiées d'une guerre future.

A cela s'ajoute une autre idée, de ce dernier point de vue. La guerre mondiale, l'évolution nouvelle des peuples et de leurs rapports qu'elle a suscitée, ainsi que les progrès de la technique, déjà considérables et dont on peut encore attendre le développement, ont eu partout une influence révolutionnaire sur la conception de la nature de la guerre future et de sa conduite également. La facon d'envisager le commandement des forces combattantes terrestres a été elle aussi soumise, depuis que la vieille Académie de guerre a fermé ses portes en juillet 1914, aux changements survenus et a subi à bien des égards des transformations radicales. Et des problèmes toujours nouveaux se poseront aux services responsables avec une fréquence et une envergure qui n'ont pas d'exemple dans le passé. Le domaine et les matières

H0898-0021

Document "Militaires"

sur lesquels portent les leçons de l'Académie de guerre ont déjà dû être profondément transformés au cours de la période d'après-guerre. Et il faudra que se poursuive leur adaption bien réfléchie et résolue à cette évolution irrésistible. Mais l'enseignement

-8-suite et fin

H0898 – 0022

des éléments de la conduite de la guerre et ces éléments eux-mêmes apparaissent toujours plus variés et difficiles qu'ils ne l'étaient dans les amphithéatres de l'Académie de guerre il y a 25 ans. Si le charme de l'enseignement et l'interet qui lui est porté n'ont d'un coté , fait qu'y gagner pour le soldat véritable, ils imposent d'autre part au maitre et à l'élève des exigences sans cesse croissantes. Il faut donc une vue particulièrement claire pour distinguer l'essentiel de l'accessoire et conserver, dans l'abondance des sentiments et des idées nouvelles, la sérénité de son appréciation des choses et une saine faculté de ne les représenter.

Que la journée commémorative d'aujourd'hui soit donc, à cet égard également mis à profit pour montrer que c'est bien souvent la forme seule qui change, tandis que les lois fondamentales élémentaires de la conduite militaire d'une guerre ont été de tous temps les mêmes et le resteront, que c'est en outre, l'individu qui porte le poids de cette guerre et le portera avec la dépendance dans laquelle il se trouve par rapport aux forces physiques spirituelles et de l'entendement et à son entourage. Il ne faut donc pas négliger, à coté des directives et des principes pour la conduite militaire future d'une guerre, qu'on développera spéculativement, cet aspect des choses et en particulier la prépondérance décisive des facteurs spirituels, pour échapper au danger que le chef et les auxiliaires qui lui ont été adjoints ne tiennent compte des choses, non telles qu'elles sont réellement, mais telles qu'ils souhaiteraient les voir.

H0898 – 0023

DOCUMENT " MILITAIRES "

Pour mieux concevoir la nature de la guerre et de sa conduite, et peut être avant tout les forces morales qui les gouvernent l'une et l'autre, l'histoire de la guerre sera toujours - faute de mettre en oeuvre les fruits de sa propre expérience - la source inépuisable, l'histoire de la guerre dont Schlieffen a dit à plusieurs reprises qu'elle nous montre comment tout est arrivé, comment cela devait arriver, et comment cela arrivera toujours à nouveau. Mais que l'histoire de la guerre mondiale elle-meme ne

-9 suite et fin-

H0898 – 0024

puisse plus déjà n'être considérée que du point de vue unique de la lutte des forces combattantes respectives, mais de celui de la force nationale dans son ensemble que représente chacun des peuples en conflit, force économique et force morale, que ce fait donc soit pour tous les maîtres et les élèves de la jeune Armée un avertissement pressant pour la compréhension de la nature d'une guerre future.

Dans une telle guerre, la Wehrmacht ne constituera jamais qu'une partie des forces qui sont nécessaires à un peuple s'il veut s'affirmer dans un combat à outrance Quand, il y a 25 ans, fut célébré le centenaire de l'Académie de guerre, les directeurs qui se trouvaient alors présents, pouvaient considérer avec confiance le travail de cette institution et, ainsi, son avenir. De cette Académie d'autrefois, on peut dire comme de la vieille armée, qu'elle a tenu ce qu'on attendait d'elle; ses membres ont justifié dans la guerre la confiance qu'on avait mise en eux, et les survivants peuvent penser avec fierté à leur passage à l'Académie de guerre comme à une des parties les plus riches d'enseignement et les plus précieuses de leur vie militaire. Aujourd'hui ainsi aussi, le peuple conscient de l'importance de sa défense, les chefs et les autres dirigeants considèrent avec confiance, l'Académie de guerre reconstituée. Beaucoup d'entre nous ne seront plus là pour connaître le jugement qui sera porté sur elle dans 25 autres années.

Mais je crois, et c'est par ce souhait pour son déve-

H0898 - 0025

loppement ultérieur que je termine qu'on pourra aussi reconnaître un jour qu'elle a justifié la confiance placée en elle et qu'elle a comme auparavant toujours formé pour l'Armée les chefs et les auxiliaires sur lesquels notre Commandant suprême, le Commandant suprême de la Wehrmacht et le Commandant suprême de l'Armée ont pu constamment se reposer en toutes circonstances.

H0898 – 0026

Document "Militaires"

Puissent les Officiers qui passent par l'Académie de guerre, être toujours conscients de la fière tradition de cet établissement, mais aussi de l'obligation qu'ils ont envers Celui qui a rénové et augmenté l'Armée allemande et qui l'a définitivement délivrée des chaines de Versailles, et envers l'Etat nouveau qui nous assure, dans un peuple étroitement uni, des assises plus fermes qu'auparavant, si jamais, à nouveau, il ne devait plus rester, pour la défense de la Patrie que le recours de l'appel aux armes.

Dans cet esprit, je présente aujourd'hui à l'Académie de guerre tous mes voeux à l'occasion de son jubilé.

H0898 - 0027

Document " Militaires"No 2

THEODOR BUSSE

Général d'Infanterie

Nuremberg, le 13.7.1946.

DECLARATION SOUS LA FOI DU SERMENT.

Je, Soussigné, Général d'Infanterie Théodor BUSSE, né le 15 décembre 1897,

ayant prêté serment, dépose et déclare :

Le dessin ci-joint, sur la structure de l'ancienne Wehrmacht allemande, reproduit exactement la véritable hiérarchie du commandement suprême de la Wehrmacht.

Signé : Théodor Busse

(Théodor Busse).

Signé et prêté serment par devant moi, le 13 juillet 1946.

Signé : Paul S.Burger
Capt, O. 451219.

Je, Soussignée, Emma W.SCHWABENLAND, possédant à fond les langues anglaise et allemande, certifie avoir servi d'interprète, lors de la prestation de serment au sujet du présent affidavit.

Signé : Emma W.Schwabenland.

H0898 -0028

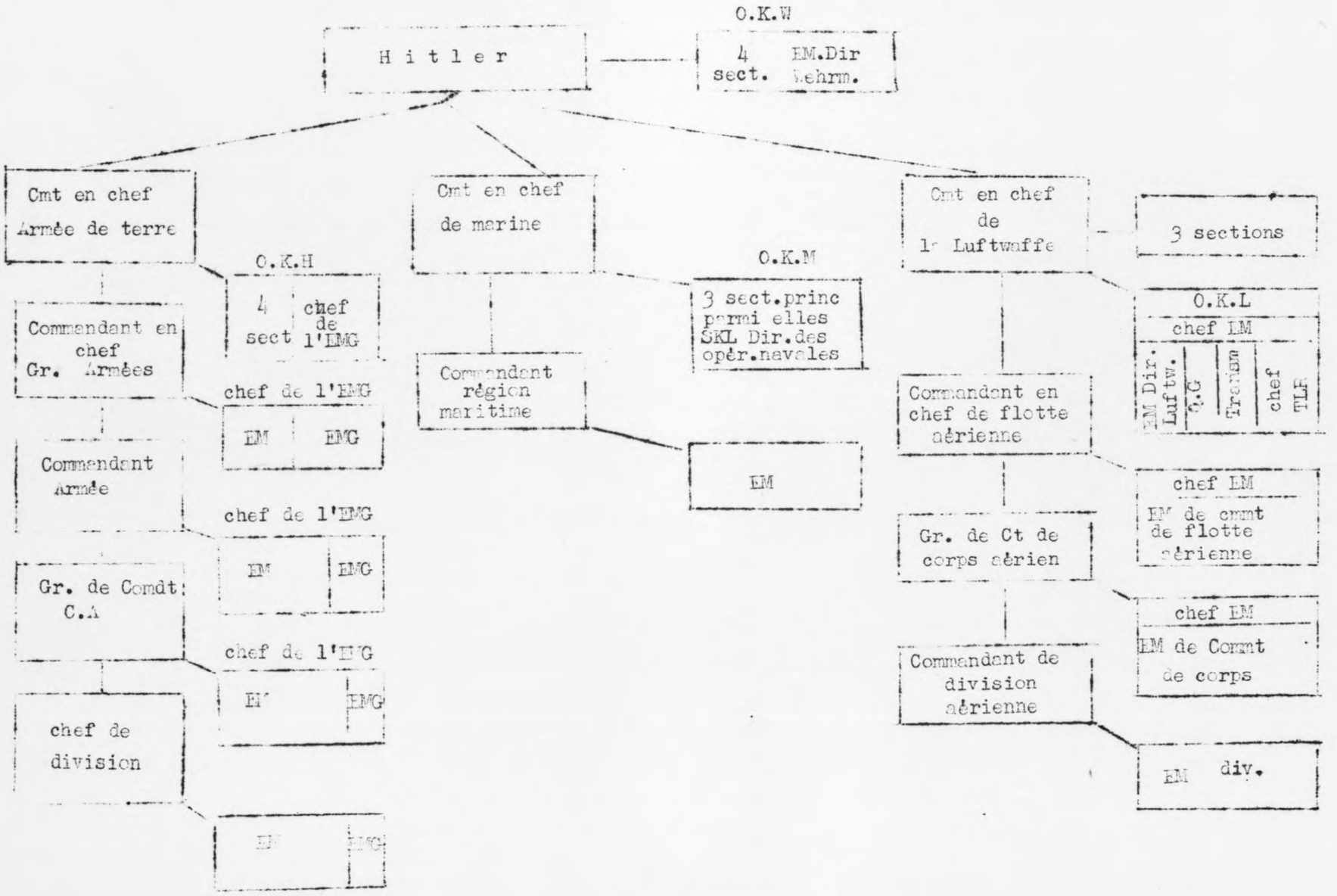

-13-

H0898 - 0029

Document "Militaires" No 3

August WINTER,
Général des troupes de montagne.

Nuremberg, le 13 juillet 46.

DECLARATION SOUS LA FOI DU SERMENT.

Je, Soussigné, August WINTER, né le 18.1.1897 à Munich, déclare, sous la foi du serment, au sujet du dessin ci-joint "Conduite de la guerre" (hiérarchie et missions), ce qui suit:

L'esquisse ci-après de la délimitation des tâches et des responsabilités, au cours de la 2ème guerre mondiale, a été établie en mon âme et conscience. Y sont notés également, pour autant que cela ne nuisait pas à la clarté de ladite esquisse, les changements survenus au cours de la guerre.

En tant qu'ancien représentant du chef de l'Etat-Major de Direction de la Wehrmacht, je suis au courant des règlements de compétences.

(Signé : August WINTER.)

Signé et prêté serment par devant moi, le 13 juillet 46.

(Signé : Paul S. BURGER)
Capt.O- 451219

Je, Soussignée, Emma W.SCHABENLAND, possédant à fond les langues anglaise et allemande, certifie avoir servi d'interprète pour l'établissement du présent affidavit.

(Signé:Emma W.SCHABENLAND)

H0898 - 0030

DOCUMENT " MILITAIRES"

E X T R A I T

Du livre de Documents USA 778

présenté le 2 mars 1946

Pages 3 - 9.

H0898-0031

Document "Militaires"

L'Etat-Major Général

et le Haut-Commandement allemands.

Corrigenda

Priere d'ajouter ce qui suit à la liste des noms des officiers appartenant au groupe de l'Etat-Major général et du Haut-Commandement :

Haut-Commandement de l'Armée

Adjoint au Chef d'Etat-Major des opérations	Général-Lieutnant WINTER	Sept.44- Mai 45

Commandants en chef de

groupes d'Armées et d' Armées .

Nom	Affectation			Dates	
	groupe d'armées	Armée	Théatre		
Gén.CHRISTIANSEN, Friedrich. (GAF)		25	Ouest	Avr.45-	Mai 45
Gén.Oberst.v.FALKENHORST, Nikolaus		21	Norvege	Avr.41-	Mai 45
Gén.KUEBLER, Ludwig		4	Est		41-42
x Feldmarshall ROMMEL, Erwin	b	Armée blindée	Afrique Ouest	Déc.41- Nov.43-	Mai 43 Juil 44
Gén.Oberst. STRAUSS, Adolf		9	Ouest/ Est	Mai 40-	Jan.42
Gén. v.TIPPELSKIRCH,Kurt		1	Ouest	Oct.44-	Mai 45

-Le Feldmarschall von BOCK doit être porté comme mort.

H0898 - 0032

Document "Militaires"

Ces corrections élèvent le chiffre total des membres du Groupe de l'Etat-Major général et du Haut-Commandement à 131, dont on suppose que 114 vivent encore actuellement. Le détail des chiffres est le suivant :

		total	vivants
-Officiers d'Etat-Major.....	OKW	4	4
	OKH	6	5
	OKM	5	5
	OKL	6	3
-Commandants en chef.....	Armée de terre	89	76
	Marine	15	15
	Armée de l'air	11	10

-16 suite et fin-

H0898 - 0033

Document "Militaires"

L'Etat-Major général et le Haut-Commandement allemands.

Ci-dessous, se trouvent les noms de tous les officiers qui ont occupé les postes indiqués à l'appendice B de l'Acte d'Accusation. Les noms des officiers morts depuis, sont précédés d'un x. Le nombre total des officiers impliqués s'élève à 124, dont 109 sont, croit-on, encore vivants. Les chiffres sont les suivants, d'après les services :

		Total	vivants
-Officiers d'Etat-Major.....	OKW	3	3
	OKH	6	5
	OKM	5	5
	OKL	6	3
-Commandants en chef.....	Armée de terre	83	72
	Marine	15	15
	Armée de l'air	11	10

Un ou deux officiers venant de l'Armée de l'Air ou des SS. sont compris parmi les commandants en Chef d'Armée. HITLER, Commandant en chef de l'Armée depuis 1941 en est exclu.

Les grades indiqués sont les plus hauts qui ont été atteints par l'officier au cours de la guerre.

H0898 - 0034

Document "Militaires"

Haut-Commandement de l'Armée

Chef	Feldmarschall KEITEL, Wilhelm	5. 2.38- Mai 45
Chef de l'Etat-Major des opérations	Généraloberst. JODL, Alfred.	Aout 39- Mai 45
Adjoint au Chef de l'Etat-Major des opérations	Général-Lieutnant v.WARLIMONT, Walter.	Avril 41- Sept 44

Haut-Commandement de l'Armée

Commandant en chef	Feldmarschall v. BRAUCHITSCH, Walter	Fév. 38- Déc. 41
Chef d'Etat-Major x général	Généraloberst BECK ?	34-sept.38
	Généraloberst HALDER, Franz.	sept.38- sept.42
	Généraloberst ZEITZLER, Kurt.	sept.42- Juil.44
	Généraloberst GUDERIAN, Heinz.	juil.44- fév. 45
	Général KREBS, Hans.	fév 45-mai 45

-17 suite et fin-

H0898 - 0035

Document Militaires.

Haut-Commandement de la Marine.

Commandant en Chef.		Amiral de la Flotte RAEDER, Erich	Mai 35.31.1.43.
		Amiral de la Flotte DOENITZ, Karl	1.2.43 -Mai 45.
Chef d'Etat-Major de l'Etat Major de guerre de la Marine.		Amiral SCHRIE ?? , Otto	? 38.
		Amiral FRICKE, Kurt	12.6.41.-Jan.43
		Amiral MEISEL, Wilhelm	Fev. 43. - Mai45

Haut-Commandement de l'Armée de l'Air.

Commandant en Chef.		Reichsmarschall GOERING, Hermann	Mars 35.Av.45
	X	Feldmarschall RITTER v. GREIN, Robert.	Avril 45,Mai 45
		Generaloberst STUMPFF	Juin 35 -Fev 39
Chef de l'Etat-Major General.	X	Generaloberst JESCHONNER (?)	Fev 39 -Nov.43
	X	Generaloberst NORTEN	Nov.43.-20.7.44
		General KREIPE, Werner	Aout 44-Oct.44.
		General KOLLER, Karl	Oct.44 - Mai 45.

Commandants en Chef de Groupes d'Armees et d'Armees.

Nom	Affectations			Dates
	Groupe d'Armées	Armée	Théâtre	
Gen. ALMENDINGER, Karl		17	Est	Mai 44.Juil 44.

H0898 - 0036

Document "Militaires".

Gal ANGELIS, Maximilien	2e. Blindée		Balkans	Oct. 44.-Av. 45.
Generaloberst v. ARNIM, Juergen	5e. Blindee		Afrique	Dec. 42-Mai 43.
Gal BALCK, Hermann	4e Blindée		Est	Juil 44. Aout 44.
" " " G			Ouest	Oct. 44. Dec. 44.
Generaloberst BLASKOWITZ Johannes	2		Pologne	Oct. 39
	9		Ouest	Mai 40-Juin 40
	1		Ouest	Oct 40-Mai 44
G			Ouest	Mai 44-Sept 44 Dec 44-Jan. 45
H			Ouest	Jan 45-Avril 45
Gal BLUMENTRITT Guenther	25		Ouest	Jan 45-Mars 45
Feldmarschall v. BOCK, Fedor B			Pologne	Sept 39-Dec 44
V.B.			France	
			Sud-Est	Jan. 42-Juil 42
Gal BOLGEL (?), Ehrenfried	18		Est	Sept. 44-Mai 45
Gal BOEHME,	2e Blindée		Balkans	Juin 44-Juil 44
	20 (troupes de montagnes)		Norvege	Jan 45-Mai 45

page 18 suite et fin.

H0898 – 0037

Document " Militaires ".

AFFECTATIONS.

N o m	Gr. d'armee	Armee-Theatre	Date.
Gal BRANDENBERGER, Erich	7 19	Ouest Ouest	Aout 44. Mars 45. Mai 45
X F.M. BUSCH, Ernst	16	Est	Oct. 39. Oct 43
Gal BUSSE, Theodor	9	Est	Jan. 45. Mai 45
Gal v. d. CHEVALLERIE, Kurst	1c. Blindee	Est	Avr. 44. Mai 44.
X Glst. DIETL, Edward	20(tr.mon)	Finlande	Jan. 42. Jui 44
Obtgrt. DIETRICH, Joseph	6c, Bl. SS	Ouest-Est	Oct. 44. Avr 45.
X Glst DOLLMANN, Friedrich	7	Ouest	Sep.39.Jui 44
Gal.FELMETSCH, Hermann	1	Ouest	Mar. 45.Mai 45
Gal FRETTER-PICO, Max.	6	Est	Juil.44.Dec. 44
Glst FRISSNER, evacue du Sud (bapt)		Est	Jui. 44. Dec.44
Gst GUDERIAN Heinz	2c.Blindee	Est	Oct. 41. Jan 42
Gal GRASER, Fritz	4c.Blindee	Est	Sep. 44. Mai 45
Glst HAASE, Kurt	15	Ouest	Jan. 41. Jan 43
Gal HANSEN, Christ.	16	Est	Oct. 43. Jui 44
Glst HARPE, Joseph	9	Est	Nov. 43.
	4c.Blindee	Est	Mai. 44.Juin 44
		Ukraine du Nord (rebaptis. Nord)	
	5c.Blindee	Ouest	Mars.45.Avr.45

H0898 - 0038

Document " Militaires ".

Gal HASSE, Wilhelm	17	Est	Avr.45.Mai 45.
Obrsgft.HESSLER,Paul	7	Ouest	Juil44.Aout44.
Glst KLNAICI, Got.	4	Est	Jan.42.Juil44.
	1e. Blindee	Est	Avr.44.Mars45.
		Vistulle Est	Mars45.Avr.45.
Gal.HILBERT, Karl	16	Est	Sep.44.Jan.45. Jan.45.Avr.45.
X Reichsfuehrer SS HIMMLER, Henrich			Fin.44
		Rhin.Sup.	
		Vistulle	Deb.45.
X Glst.HOPNER, Ernst	4e. Blindee	Est	Oct.41.Jan.42.
" " KOLLIDT, Karl	6	Est	Mar.40.Avr.44.
Gal.HOSSBACH, Friedrich	4	Est	Jui.44.Jan.45.
Glst LOTH, Hermann	17	Est	Oct.41.Jui.42.
	4e. Blindee	Est	Fev.42.Dec.43.
" " HUBE, Hans	1e. Blindee	Est	Oct.43.Fev.44.
" " JAENICKE, Erwin	17	Est	Jui.43.Mai.44.
F.M. KESSELRING, Albert	Italie		Jui.43.Oct.44.
Nud (rebaptisee)			Jan.45.Mar.45.

page 19 suite et fin.

H0898 – 0039

Document Mil.

	Nom	Affectations Gpe d'Armées	Armée	Théatre	Dates
	Gal Kleffel, Philipp		25	Ouest	Mars45 Avril 45
	F.M. von Kleist, Ewald	A	1 blindée	Balkans et Est Est	Nov. 40- Nov.42 Nov42- Mars 44
x	F.M. von Kluge, Guenther		4	Pologne Ouest&est	Sept 39 Déc. 41
	G^al v. Knobelsdorff, Otto		1	Ouest	Sept 44- Déc . 44
	Gen. Kreysing, Hans		8	Est	Déc. 44 Mai 45
	F.M. v. Kuechler, Georg	Nord	18	Ouest/Est Est	11-39.-9-41 1-42.-1-44
	F.M. Ritter v. Leeb, Wilhelm	C Nord		Ouest Est	Sept.39-? Juil.41 - Jan. 42
	Gal Lemelsen, Joachim		1 14 10 14	Ouest Italie " "	Mai 44 Juin 44 Oct. 44 Fév.45-Mai.45
	Generaloberst Lindemann, Georg	Nord	18	Est Est	Jan.42-Mars44 Mars44-Juil.44
	F.M. List, Wilhelm	A	12	Ouest Est	Sept39-Juin42 Juin42-Déc.42
	Gal Loch, Herbert		18	Est	Mars44-Sept44
	Gen.-oberst Loehr, Alexander	E	12	Balkans "	Juil42-Déc 42 Déc.42- ? 44
	Gal Lucht, Walter		11	Est	Mars 45-Mars45
	G^al oberst v. Mackensen, Eberhard		1 blindée 14	Est Italie	Nov.42-Mars43 Nov.43-Juin44
	F.M.v. Lewinski, dit v. Manstein Fritz	Sud	11	Est Est Est	Sept41-Nov 42 Nov.42-Jan.43 Jan.43-Mars44
	G^al v. Manteuffel, Hasso		5 blindée 3 blindée	Ouest Est	Sept44-Jan 45 Mars45-Mai 45

H0898-0040

Document Mil.

F.M. Model, Walter		9	Est	Jan42-Nov.43
	Nord		Est	Jan 44-Mai 44
	Ukraine du Nord		Est	Mai 44-Juin 44
	Centre		Est	Juin 44-Sept.44
	B		Ouest	Sept.44-Avril 45
Gal Lueller, Friedrich		4	Est	Jan.45-Mai 45
Gal Nehring, Walter		1 blindée	Est	Mars 45-Avril 45
G^al v. Obstfelder, Hans		1	Ouest	Déc. 44
		19	"	Mars 45
		7	"	Mars 45-Mai 45
F.M. Paulus, Friedrich		6	Est	Fev.42-Fev. 43
Gal Kasp, Siegfried.		19	Ouest	Déc.44-Mars 45

H0898-0041

Document "Militaires"

Nom	Gr. Armées	Armée	Théatre	Dates
Gen. oberst Raus, Erhard		4 bl.	Est	Dec. 43
		1	Ouest	Mai 44
		3 Bl.	Est	Aout 44
				Mars 45
X F.M.v. Reichenau, Walter		10	Pologne	Sep. 39
		6	Ouest-	Mai 40
			Est	Jan. 42
Gen. oberst Reinhardt, Hans		3 Bl.	Est	Oct. 41
				Aout 44
	Centre		Est	Aout 44
				Jan. 45
Gen. oberst Rendulic, Dr. Lothar.		2 Bl.	Balkans	A out 43
				Juin 44
		20 tr de mont.	Finland	Juin 44
				Jan. 45
	Kurtland		Est	Jan. 45
	Nord		Est	Jan. 45
				Mars 45
	Kurtland		Est	Mars 45
				Avr. 45
	Sud		Est	Avr. 45
				Mai 45
F.M.v. Rundstedt, Gerd.	Sud		Pologne	Sep. 39
	A		Ouest	Avr. 40
				Juin 41
	Sud		Est	Juin 41
				Dec. 41
	D		Ouest	Mar. 42
				Juil. 44
				Sept. 44
				Mai 45
Gen. oberst Ruoff, Richard.		4 Bl.	Est	Jan. 42
		17	Est	Mai 42
				Juin 43
Gen. Oberst v. Salmuth, Hans.		2	Est	Juil. 42
				Fev. 43
		15	Ouest	Aout 43
				Aout 44
Gen. v. Saucken, Dietrich.		2	Est	Mars 45
				Mai 45

H0898 - 0042

Document "Militaires"

G	Nom	Gr.Ar.	Armée	Théatre	Dates
	Gen.Oberst Schmidt, Rudolff		2 Bl.	Est	Jan.42-Juil 43
	Gen. Schlemm, Alfred		1 para.	Ouest	Nov.44 Mai 45
x	Gen.Oberst Ritter v.Schobert, Eugen		11	Est	Juin 41 Sept.41
	F.M.Schoerner, Ferdinand	A		Est	Mars 44 Mai 44
		S.Ukraine		Est	5.44-7.44
		Courland		Est	Juil 44 Janv 45
		Centre		Est	Janv 45 Mai 45
	Gen. Schulz, Friedrich		17	Est	Juil 44 Avr. 45
	Gen. v.Sodenstern, Georg		19	Ouest	Aout 43 Juin 44
	Ogruf. Steiner, Felix		11	Est	? 45
	Gen.Oberst Student, Kurt		1 para.	Ouest	Fev. 44 Nov. 44
		H		Ouest	Dec. 44 Jan. 45
x	Gen. v.Stuelpnagel, Heinrich		17	Est	Fev. 41 Oct. 41
	Gen. v.Vietinghoff, dit Scheel, Heinrich		15	Ouest	Fev. 42 Aout.43
			10	Italie	Aout 43 Oct. 44
		C		Italie	Oct. 44 Jan. 45
		Courland		Est	Jan. 45 Mars 45
		C		Italie	Mars 45 Mai 45
	F.M.Freiherr v.Weichs, Maximilian		2	Polog. France Balkans Est	Oct. 39 Jul. 42
		B		Est	7.42-7.43
		F		Balkans	Aout 43 Mai 45

H0898 -0043

DOCUMENT " MILITAIRES"

	Nom	Gr.d'armée	Armée	Théatre	Dates
	Ge.Oberst. Weiss, Walter	Nord	2	Est Est	Fev.43 - Mar.45 Mar.45 - Avr.45
	General, Wenck, Walter		12	Est	Avr.45 - Mai.45
	Général, Wiese, Friedrich		19	Ouest	Jui.44 - Dec.44
x	F.M.v.Witzleben, Erwin		1	Ouest	Apr.40 - Oct.40
	Général Woehler, Otto.		8	Est	Nov.43 - Dec.44
	Général v. Zangen, Gustav		15	Ouest	Aou.44 - Mai.45

Commandants en chef de la Marine

Amiral de la flotte Boehm, Hermann	Région Maritime principale, Norvège	Feb.43- Mar.43	
Amiral de la flotte Carls, Rolf	Region Maritime Nord	Juil.40- Fev.43	
Amiral Ciliax, Otto	Region maritime principale Norvège	Mar.43 - Mai.45	
Amiral Densch, Hermann	Comd.en Ch.Station de la Mer du Nord.	Fev.43 -	
Amiral Foerste, Erich	Comd.en Ch. Station de la Mer du Nord	Mar.43 - Mai 45	
Amiral Fricke, Kurt	Région maritime Sud	Mar.43 - Dec.44	
Amiral Guse, Guenther	Comd.en Ch.Station de la Baltique	Fev.43 - Mar.43	
Amiral Krancke, Théodor	Région maritime Ouest Région maritime principale Ouest	Avr.43 - Oct.44 Oct.44 - Mai 45	
Amiral de la flotte, Kummetz, Oscar	Comd.en Ch.Station de la Baltique	Mar.44 - Dec.44	
Vice-Amiral Loewisch, Werner	Région maritime Sud.	Jan.45 - Mai 45	
Amiral de la flotte Marschall, Wilhelm	Région maritime Ouest	Sep.42 - Avr.43	

H0898 - 0044

DOCUMENT " MILITAIRES"

Nom	Gr. d'Armée	Armée	Theatre	Date
Amiral de la flotte Saalwachter Alfred			Région maritime Ouest	Aou.39 - Sep.42
Amiral Schmundt, Hubert			Comd.enCh. Station de la Baltique	Mar.43 - Mar.44
Amiral Schniewind, Otto			Région maritime de la Fl.du Nord	Fev.43 - Avr.44
Amiral Schuster, Karl George			Région maritime Sud	Juil.41- Mar.43

Commandants en Chef de l'armée de l'Air

Gen.Oberst Dessloch, Otto	Luftflotte 4		Mar.43 - Sep.44
	Luftflotte 3		Sep.44 - Oct.44
	Luftflotte 4		Oct.44 - Mai.45
F.M. Ritter v.Greim Robert	Luftflotte 6		Mar.43 - Mai 45
Ge, Oberst, Keller, Alfred	Luftflotte 1		Avr.40 - ? 43
F.M. Kesselring, Albert	Luftflotte 1		Sept.39- Avr.40
	Luftflotte 2		avr.40 - Mar.43
Gen.Oberst Loehr, Alexander	Luftflotte 4		Sep.39 - Juil.42
Général Pflugbeil, Kurt	Luftflotte 1		? 43 - Mai.45
F.M. v.Richthöfen	Luftflotte 4		Juil.42-Mar.43
	Luftflotte 2		Mar.43 - Aou.44
Général Seidl	Luftflotte 10		Oct.44 - Mai 54
F.M. Sperrle, Hugo	Luftflotte 3		Sep.39 -Aou.44
Gén.Oberst Stumpff, Hans Juergen	Luftflotte 5		Avr.40 - Feb 44
	Luftflotte Reich		Fev.44 - Mai 45

H0898 – 0045

Document "Militaires" N° 4

Nuremberg, le 11 Juin 1946

Déclaration sous la foi du serment

Je soussigné, Théodor B u s s e, général d'infanterie, né le 15 Décembre 1897, certifie sous la foi du serment que les tableaux I, II, III, représentation graphique de la fusion du prétendu "groupe Etat-Major général et OKW", ont été faits par moi en toute connaissance et conscience, sur les données du document de l'accusation"USA 778, affidavit to accompany Memorandum on the German General Staff and High Command"présenté le 2 Mars 1946.

signé Th. Busse

pour certification de la signature:

13 Juin 1946

signé: Robert B. Stannes

1st Lt Inf.

Ch. Prison Officer

Tableau I. graphique sur l'appartenance au prétendu groupe EMgénéral et OKW. à certaines periodes

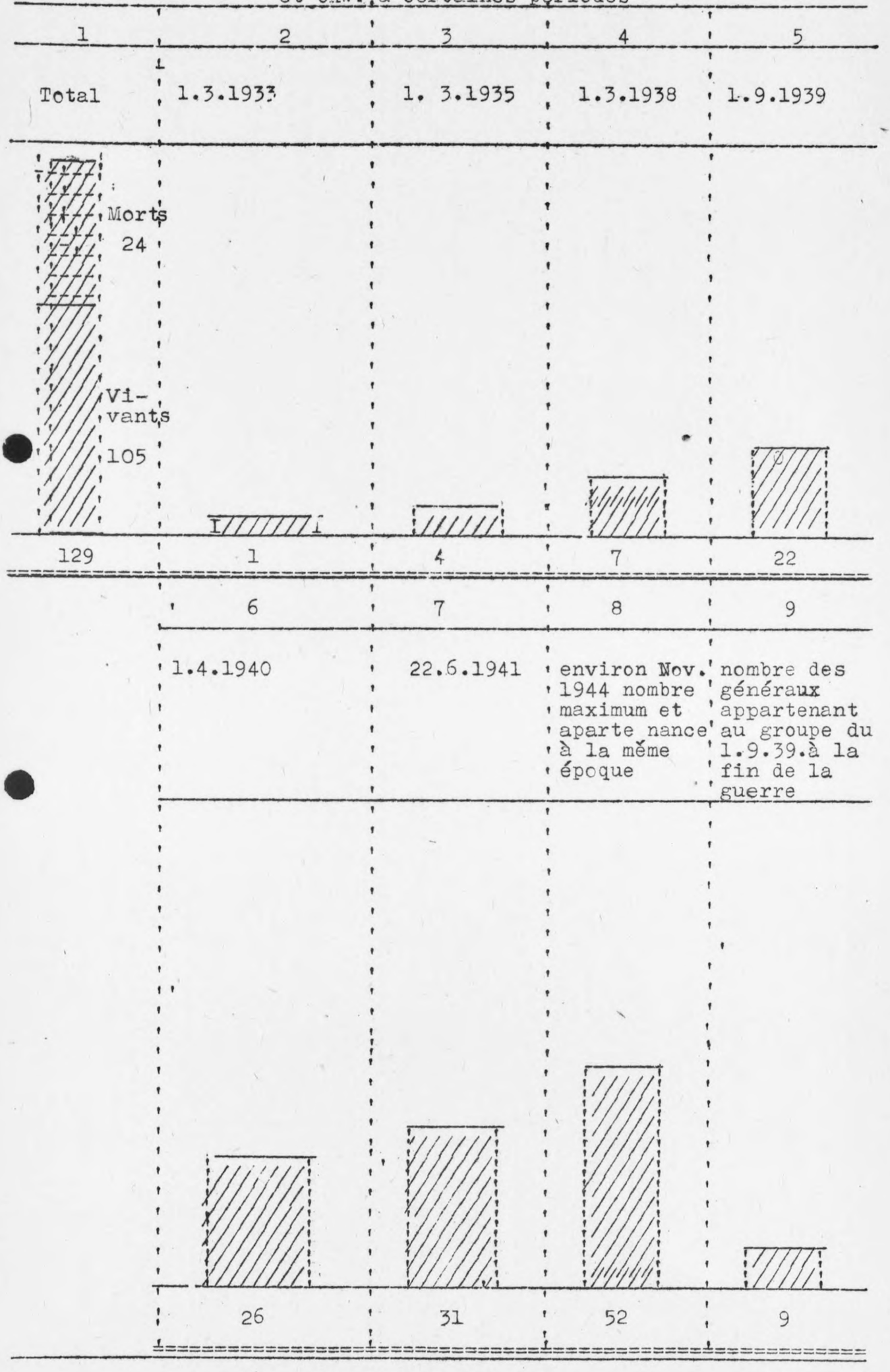

H0898 – 0046

Tableau II Tableau graphique de la durée de l'appartenance au groupe EM général et OKW

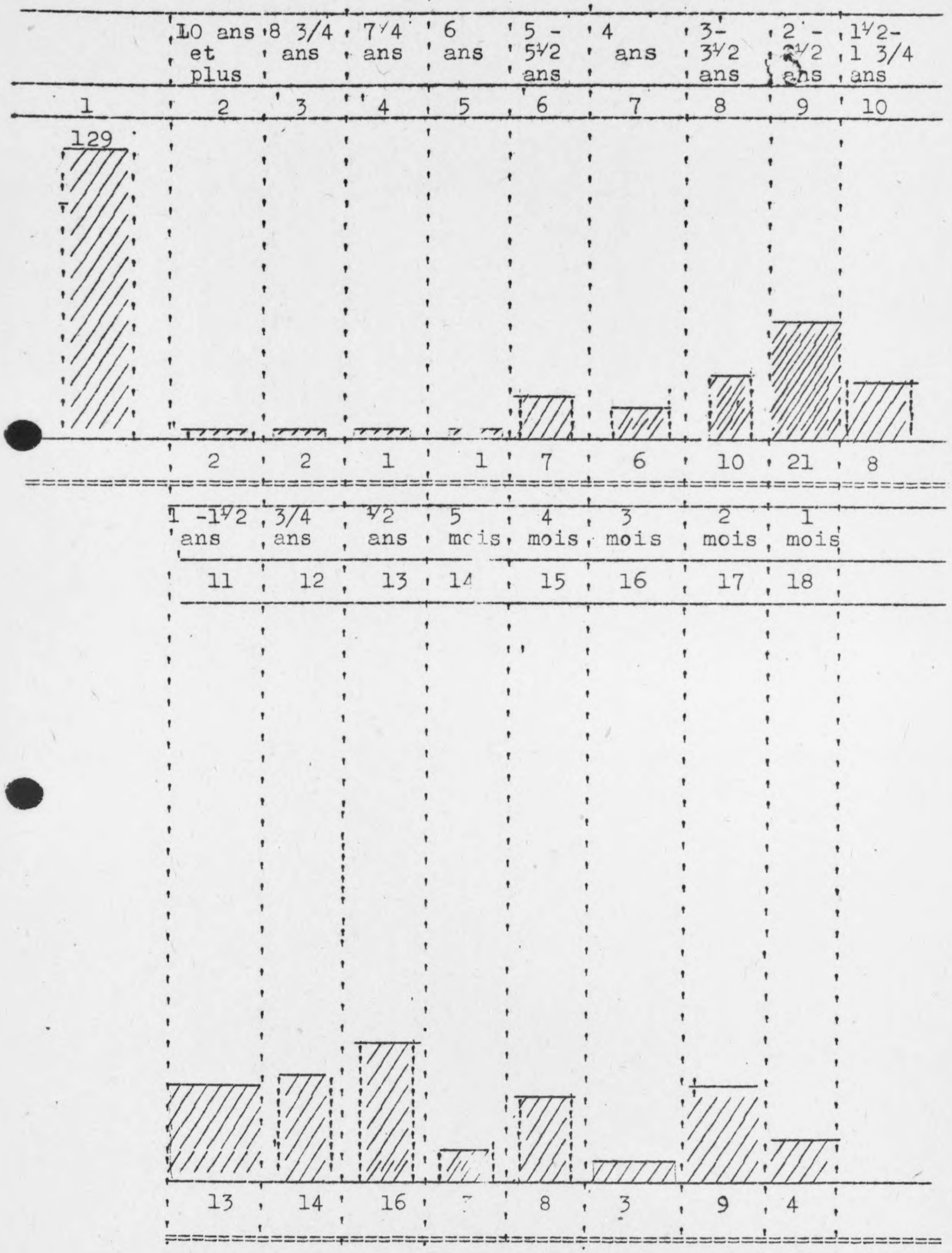

H0898 – 0047

Tableau III. Resumé comparatif de la durée de l'appartenance

firent partie du groupe EM général et OKW
sur le total de la case 1:

1	2	3	4	5
Total du membre du groupe estimé par l'accusation	6 ans et plus	3-6 ans	1-2 ans	moins 1 ans
129	6	23	43	57

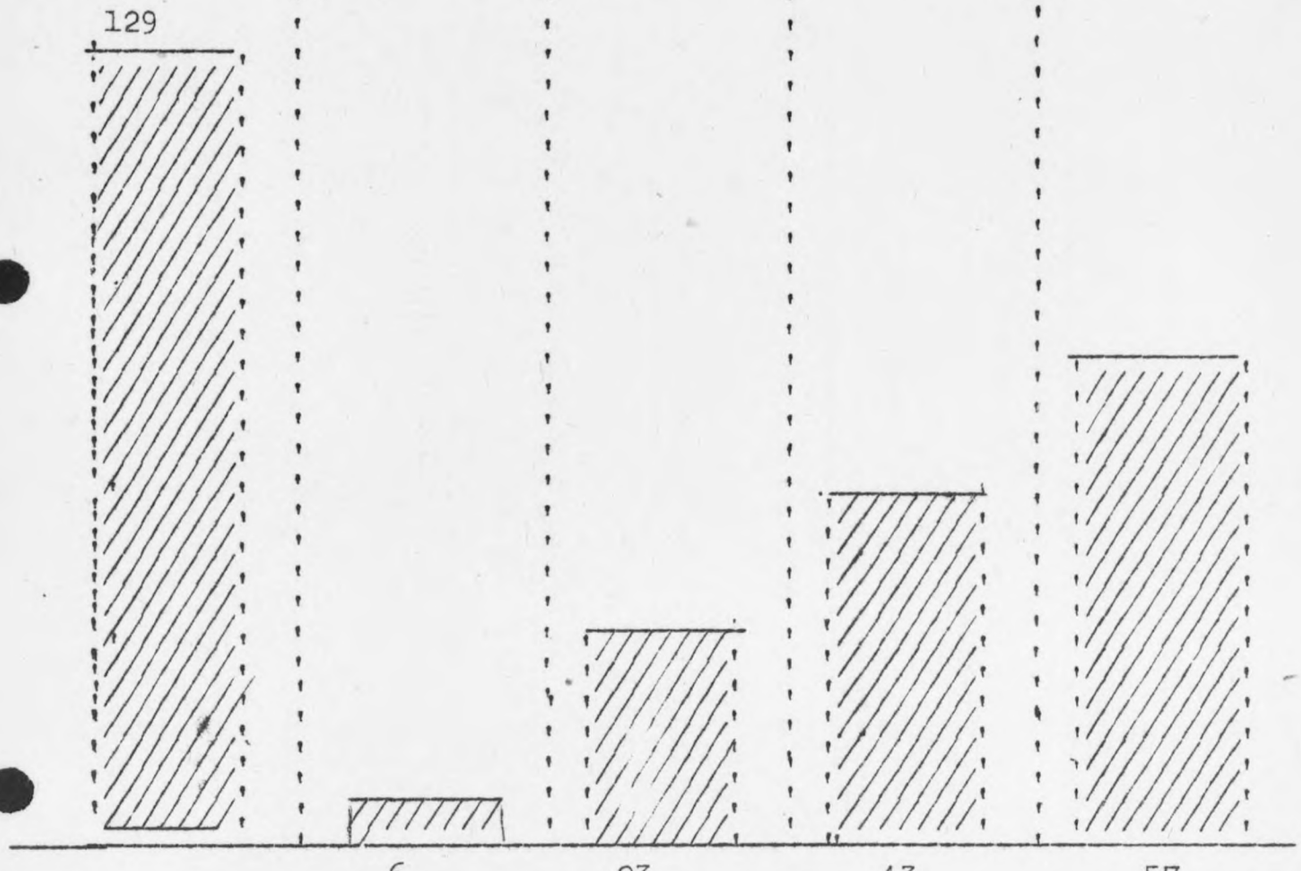

H0898 – 0048

H0898 - 0049

DOCUMENT " MILITAIRES"6

Auguste Winter
Général des troupes de montagne

Nuremberg, le 11 juillet 1946

Objet: Effectifs des services à l'interieur du groupe de l' Etat-major /OKW à des dates précises.

Je soussigné Auguste Winter, né le 18 janvier 1897 à Munieh, certifie exact, sous la foi du serment ce qui se trouve sur la liste No 1 ci jointe:

J'ai indiqué dans l'Annexe - Liste n0 1 - en toute bonne foi et toute conscience, les noms des généraux et amiraux. mentionnés dans ce document USA 778, qui détenaient effectivement des postes du soi-disant "Groupe" d'Etat-major /OKW à certaines dates précises, particulièrement importantes d' après l'accusation. En ce qui concerne le temps pendant lequel les interessés ont appartenu à ce "Groupe", je me suis dans certains cas écarté du Document USA 778, lorsque je possédais, grâce à ma connaissance des faits ou aux questions posées par moi aux officiers des données plus précises et irréprochables. On peut constater d'après la liste ci-jointe, ce qui suit:

1. Les effectifs du Groupe étaient seulement les suivants:

a) au 1.3.1933	(à l'époque de la prise du pouvoir)	1 général
b) au 5.2.1938	(prétendu début de soi-disant "conjuration")	6 généraux
c)au 1.9.1939	(début de la campagne de Pologne)	23 généraux
d) au 1.4.1940	(Période préparatoire de l'occupation de la Norvège et de la Campagne de l'Ouest)	25 généraux

H0898 - 0050

DOCUMENT " MILITAIRES " 6

---

e) au 22.6.1941 (début de la Campagne de Russie) 30 généraux

f) au 1.11.1944 (Chiffre maximum de présences atteint en même temps au Groupe) 49 généraux

2. D'après ce tableau, il ressort qu'à aucune des dates importantes, indiquées ci-dessus, il n'y eut même la moitié des personnes citées par l'accusation comme faisant partie de l'effectif du Groupe.

H0898-0051

DOCUMENT " MILITAIRES "

(signé:Auguste Winter)

Déclaration faite sous la foi du serment par devant moi
ce 13 juillet 1946

.....

(signé: Paul S. Burger)

I. Je soussignéeEmma W. Schwabenland, connaissant à fond les langues anglaise et allemande , certifie avoir prêté mon concours, en qualité d'interprete , lors de la prestation de serment de l'affidavit ci-dessus

.....

(signé: Emma W. Schwabenland

Liste 1

Occupaient des postes dans le "Groupe" le:

		1.3. 1933	5.2. 1938	1.9. 1939	1.4. 1940	22.6. 1941	1.11. 1944
Gfm.	KEITEL		x	x	x	x	x
Genob.	JODL			x	x	x	x
Gen.	WARLIMONT					x	x
Genlt.	WINTER						
Gfm.	v.BRAUCHITSCH		x	x	x	x	
Genob.	HALDER			x	x	x	
Genob.	ZEITZLER						
Genob.	GUDERIAN						x
Gen.	KREBS						
Grossadm.	RAEDER	x	x	x	x	x	
Grossadm.	DOENITZ						x
Genadm.	SCHNIEWIND			x	x		
Adm.	FRICKE						x
Adm.	MEISEL						x
Reichsm.	GOERING		x	x	x	x	x
Genob.	STUMPFF		x				x
Gen.	KREIPE						
Gen.	KOLLER						x
Gen.	ALMENDINGER						
Gen.	de ANGELIS						x
Genob.	v. ARNIM						
Gen.	BALCK						x
Genob.	BLASKOWITZ			x			
Gen.	BLUMENTRITT						
Gen.	BOEGE						x
Gen.	BOEHME						
Gen.	BRANDENBERGER						x

H0898-0052

H0898-0053

		1.3. 1933	5.2. 1938	1.9. 1939	1.4. 1940	22.6. 1941	1.11. 1944
Gen.	BUSSE						
Gen.	FOERTSCH						
Gen.	v.d. CHEVALLERIE						
Obstgruf.	DIETRICH						x
Gen.	FRETTER-PICO						x
Genob.	FRIESSNER						x
Gen.	GRAESER						x
Gen.	HANSEN						
Genob.	HARPE						x
Gen.	HASSE						
Obstgruf.	HAUSSER						
Genob.	HEINRICI						x
Rf.SS	HIMMLER						
Gen.	HILPERT						x
Genob.	HOLLIDT						
Gen.	HOSSBACH						x
Genob.	HOTH						
Genob.	JAENICKE						
Gfm.	KESSELRING			x	x	x	x
Gen.	CHRISTIANSEN						
Genob.	v.FALKENHORST				x	x	
Gen.	KLEFFEL						
Gfm.	v. KLEIST			x	x		
Gen.	v.KNOBELS-DORFF						

H0898-0054

		1.3. 1933	5.2. 1938	1.9. 1939	1.4. 1940	22.6. 1941	1.11. 1944
Gen.	KREYSING						
Gen.	KUEBLER						
Gfm.	v.KUECHLER			x	x	x	
Gfm.	RITTER v. LEEB			x	x	x	
Gen.	LEMELSEN						x
Genob.	LINDEMANN						
Gfm.	LIST			x	x	x	
Gen.	LOCH						
Genob.	LOEHR			x	x	x	x
Gen.	LUCHT						
Genob.	v.MACKENSEN						
Gfm.	v.MANSTEIN					x	
Gen.	v.MANTEUFFEL						x
Gen.	MUELLER, Friedr.						
Gen.	NEHRING						
Gen.	v.OBSTFELDER						
Gfm.	PAULUS						
Gen.	RASP						
Genob.	RAUSS						x
Genob.	REINHARDT						x
Genob.	RENDULIC						x
Gfm.	v.RUNDSTEDT			x	x	x	x
Genob.	RUOFF						
Genob.	v.SALMUTH						
Gen.	v.SAUCKEN						
Genob.	SCHMIDT						

H0898-0055

		1.3. 1933	5.2. 1938	1.9. 1939	1.4. 1940	22.6. 1941	1.11. 1944
Gen.	SCHLEMM						x
Gen.	SCHOERNER						x
Gen.	SCHULZ, Friedr.						x
Gen.	v.SODENSTERN						
Ogr.F.	STEINER						
Genob.	STRAUSS					x	
Genob.	STUDENT						x
Gen.	v. TIPPELS-KIRCH						x
Gen.	v.VIETINGHOFF						x
Gfm.	v. WEICHS			x	x	x	x
Genob.	WEISS						x
Gen.	WENCK						
Gen.	WIESE						x
Gen.	WOEHLER						x
Gen.	v.ZANGEN						x
Genadm.	BOEHM						
Genadm.	CARLS					x	
Adm.	CILLAX						x
Adm.	DENSCH						
Adm.	FOERSTE						x
Adm.	GUSE						
Adm.	KRANCKE						x
Genadm.	KUMMETZ						x
Vizeadm.	LOEWISCH						
Genadm.	MARSCHALL						

H0898-0056

	1.3. 1933	5.2. 1938	1.9. 1939	1.4. 1940	22.6. 1941	1.11. 1944
Genadm. SAAL-WAECHTER			x	x	x	
Adm. SCHMUNDT						
Adm. SCHUSTER						
Genob. DESSLOCH						x
Genob. KELLER				x	x	
Gen. PFLUGBELL						x
Gen. SEIDEL						x
Gfm. SPERRLE			x	x	x	
Gfm. v. BOCK			x	x	x	
Gfm. v. REICHENAU			x	x	x	
Gfm. v. KLUGE			x	x	x	
Gfm. ROMMEL						
Gfm. v. WITZLEBEN				x		
Gfm. MODEL						x
Gfm. BUSCH					x	
Gen. Obst. BECK		x				
Gen. Obst. HOEPPNER						
Gen. Obst. v. SCHOBERT					x	
Gen. Obst. DIETL						
Gen. Obst. HUBE						
Gen. Obst. HAASE					x	
Gen. Obst. DOLLMANN			x	x	x	
Gen. v. STULPNAGEL					x	
Gfm. v. GREIM						
Gfm. v. RICHTHOFEN						
Gen. Obst. JESCHONNEK			x	x	x	
Gen. KORTEN						

H0898-0057

Document "Militaires" 7

Auguste WINTER
Général des troupes
de montagne

NUREMBERG, le 11 juillet 1946

OBJET : Personnes ayant appartenu au "Groupe" d'Etat-Major secret O.K.W. pendant des périodes déterminées (Liste N° 2)

Je soussigné, Auguste WINTER, né le 18 janvier 1897 à MUNICH, certifie sous la foi du serment au sujet de la liste N° 2 ci-jointe :

Me basant sur le Document USA 778 complété par des affirmations faites sous la foi du serment, par des déclarations verbales et écrites de certains officiers et par mon expérience personnelle. J'ai, en toute conscience, fixé dans la liste N° 2 le nom des Généraux et amiraux ayant appartenu à ce que l'on appelle le "Groupe"pendant certaines périodes, essentielles d'après l'accusation, de la préparation et de la guerre.

L'annexe donne le tableau suivant :

1.)
a) de juin 1941 (début de la Campagne de Russie) donc pendant la période de préparation et le début de la campagne - il y eut dans les services du "Groupe", 33 Officiers dont 21 sont encore en vie.

b) Entre juin 1941 et le 1er février 1943 (Chute de Stalingrad) donc pendant la période d'opérations offensives, ayant encore lieu sur différents champs de bataille. Il y eut 27 nouvelles arrivées dans les service du groupe.

c) Entre le 1er février 1943 et le 1er juin 1944 (Invasion) donc pendant la période de défense stratégique, il y eut 29 nouvelles entrées dans les services du groupe.

H0898-0058

d) Entre juin 1944 et mai 1945 (Capitulation) donc pendant la période de la véritable lutte pour l'existence, il y eut 40 nouvelles entrées.

2.) Il ressort du § 1. que :

a) Des 129 Officiers relevés au dit "Groupe" il n'y en a par conséquent

1.) a) que 33 (25%) qui auraient participé à la préparation et au début de la campagne ou a une conspiration s'y rapportant.

b) Des 129 Officiers cités, il n'y en a par conséquent que

1. c) et d) 69 (plus de 50%) qui sont arrivés au service dudit "Groupe" seulement à un moment où une participation

H0898-0059

à des plans stratégiques d'agression n'étaient plus possibles.

c) Suivant l'.d) 40 officiers (presque 30% de 129) obtinrent des postes dans ledit "Groupe" seulement pendant la période où le peuple allemand menait la véritable lutte pour la vie.

3. 5 généraux provenaient de l'armée fédérale autrichienne et ne furent incorporés dans la Wehrmacht allemande qu'au printemps 1938 après le rattachement de l'Autriche.

4. 2 Généraux qui occupèrent successivement le poste d'adjoint au chef de l'Etat-Major des opérations de la Wehrmacht n'avaient pas de pouvoirs de Commandeur ou de Chef.

5. a) Officiers de l'armée de terre et de l'armée de l'air

Anciens officiers de l'Etat major général	80 généraux
Anciens officiers de troupe	27 généraux
b) Officers de marine	18 amiraux
c) Chefs-SS	4 Chefs-SS
Au total :	129

signé Auguste Winter

Soussigné et affirmé sous serment devant moi, ce 13 Juillet 1946

signé: Paul S. BURGER

Moi, Emma, W. Schwabenland, possédant les langues anglaise et allemande, atteste que j'ai servic d'interprète pour la prestation de sérment concernant le document ci-dessus.

.....

(signé- Emma W. Schwabenland)

Effectif du "Groupe"
suivant les périodes

		avant le 1.6.41	admis seulement à partir du 1.6.41	du 1.2.43	du 1.6.44	provenant de l'armée fed.autr. en 1938	anc.off. E.M.de l'armée de terre ou de la Luftwaffe
Gfm.	KEITEL	X					X
Genob.	JODL	X					X
Gen.	WARLIMONT	X					X
Genlt.	WINTER				X		X
Gfm.	v.BRAUCHITSCH	X					X
Genob.	HALDER	X					X
Genob.	ZEITZLER		X				X
Genob.	GUDERIAN		X				X
Gen.	KREBS				X		X
Grossadm.	RAEDER	X					
Grossadm.	DOENITZ			X			
Genadm.	SCHNIEWIND	X					
Adm.	FRICKE		X				
Adm.	MEISEL			X			
Reichsm.	GOERING	X					
Genob.	STUMPF	X					X
Gen.	KREIPE						
Gen.	KOLLER				X		X
Gen.	ALMENDINGER			X			X
Gen.	de ANGELIS			X		X	X
Genob.v.	ARNIM		X				X
Gen.	BALCK				X		
Genob.	BLASKOWITZ	X					X
Gen.	BLUMENTRITT				X		X
Gen.	BOEGE				X		
Gen.	BOEHME				X	X	X
Gen.	BRANDENBERGER				X		X
Gen.	BUSSE				X		X

H0898-0060

H0898-0061

		avant le 1.6.41	admis seulement à partir du 1.6-41.	admis seulement à partir du 1.2.43	admis seulement à partir du 1.6.44	provenant anc.off. de l'armée fed.autr. en 1938	EM. de l'armée de terre ou de la Luftwaffe
Gen.	FOERTSCH				X		X
Gen. v.d.	CHEV LLERIE			X			X
OberstGr,	F.DIETRICH				X		
Gen.	FRETTER-PICO				X		X
Genob	FRIESSNER			X			
Gen.	GR ESER				X		
Gen.	HANSEN		X				X(?)
Genob.	HARPE			X			
Gen.	HASSE				X		X
OberstGr.	F.HAUSSER				X		X
Genob.	HEINRICH		X				X
Rf.-SS	HIMMLER				X		
Gen.	HILPERT				X		X
Genob.	HOLLIDT			X			X
Gen.	HOSSBACH				X		X
Genob.	HOTH		X				X
Genob.	JAENICKE			X			X
Gfm.	KESSELRING	X					X
Gen.	CHRISTIANSEN				X		
Genob.	v.FALKENHORST	X					X
Gen.	KLEFFEL				X		X
Gfm.	v.KLEIST		X				X
Gen. v.	KNOBELSDORF				X		X
Gen.	KREYSING				X		
Gen.	KUEBLER		X				X
Genfm.	v.KUECHLER	X					X
Gfm.	RITTER v.LEEB	X					X
Gen.	LEMELSEN			X			

H0898-0062

		Avant le 1.6.41.	admis seulement à partir du 1.6.41	admis seulement à partir du 1.2.43	admis seulement à partir du 1.6.44	PROVENANT de l'armée fed.autr. en 1938	anc.off. EM.de L'armée de terre ou de la Luftwaffe
Genob.	LINDEMAN		X				
Gfm.	LIST	X					X
Gen.	LOCH			X			X
Genob.	LOEHR	X				X	X
Gen.	LUCHT				X		
Genob.	v.MACKENSEN		X				X
Gfm.	v.MANSTEIN		X				X
Gen.	v.MANTEUFFEL				X		
Gen.	MUELLER Friedrich				X		
Gen.	NEHRING				X		X
Gen.	v.OBSTFELDER				X		X
Genfm.	PAULUS		X				X
Gen.	RASP				X		X
GENOB.	RAUSS			X		X	X
Genob.	REINHARDT		X				X
Genob.	RENDULIC			X		X	X
Gfm.	v.RUNDSTEDT	X					X
Genob.	RUOFF		X				X
Genob.	v.SALMUTH		X				X
Gen.	v.SAUCKEN				X		
Genob.	SCHMIDT		X				X
Gen.	SCHLEMM				X		X
Genfm.	SCHOERNER			X			
Gen.	SCHULZ Friedr.				X		X
Gen.	v.SODENSTERN			X			X
Ogr.F.	STEINER				X		
Genob.	STRAUSS	X					

H0898-0063

	avant le 1.6.41	admis seulement a partir du 1.6.44	1.2.43	1.6.44	prov. de l'armee fed.autr. en 1938	anc.off. EM de l'armee de terre ou de la Luftwaffe
Genob.STUDENT			x			
Gen.v.TIPPELSKIRCH				x		x
Gen.v.VIETINGHOFF			x			x
Gen.v. WEICHS	x					x
Genob. WEISS		x				x
Gen. WENCK				x		x
Gen. WIESE				x		
Gen. WOEHLER			x			x
Gen. v.ZANGEN				x		
Genadm. BOEHM			x			
Genadm. CARLS	x					
Adm. CILIAX		x				
Adm . DENSCH			x			
Adm. FOERSTE			x			
Adm . GUSE			x			
dm. KRANCKE			x			
Genadm. KUMMETZ			x			
Vizeadm .LOEWISCH				x		
Genadm. MARSCHALL		x				
Gena dm. SAALWAECHTER	x					
Adm. SCHLUNDT			x			
Adm. SCHUSTER		x				
Genob. DESSLOCH			x			
Genob. KELLER		x				
Gen. PFLUGBEIL			x			
Gen. SEIDEL				x		x

H0898-0064

		avant le 1.6.41	admis seulement a partir du 1.6.41	du 1.2.43	du 1.6.44	provenant de l'armée fed.autr. en 1938	anc.off. EM. de l'armée de terre ou de la Luft-waffe
Gfm.	SPERRLE	x					
Gfm.	v.BOCK	x					x
Gfm.	v.REICHENAU	x					x
Gfm.	v.KLUGE	x					x
Gfm.	ROMMEL		x				
Gfm.	v.WITZLEBEN	x					x
Gfm.	MODEL		x				x
Gfm.	BUSCH	x					x
Genob.	BECK	x					x
Genob.	HOEPPNER		x				x
Genob.	v. SCHOBERT	x					
Genob.	DIETL		x				
Genob.	HUBE			x			
Genob.	HAASE	x					x
Genob.	DOLLMANN	x					x
Gen.	v.STUELPNAGEL	x					x
Gfm.	v.GREIM				x		
Genob.	JESCHONNECK	x					x
Gen.	KORTEN			x			x
Gfm.	v.RICHTHOFEN		x				

H0898-0065

Document "Militaires" 8

August Winter — Nuremberg, le 14 juillet 46

Général des Troupes de montagne

- - - - - - - - - - - - - - - - - -

Déclaration sous la foi du serment

Objet: Renseignements personnels sur les membres du soi-disant "Groupe".

Je soussigné, August Winter, né à Munich le 18.1.1897, affirme sous la foi du serment au sujet de l'annexe: liste No.3:

En vertu du document USA 778 - complété par des affirmations faites sous la foi du serment et par des dépositions écrites et orales d'officiers isolés - agissant en mon âme et conscience, j'ai rassemblé dans l'annexe liste 3 les renseignements personnels existants au sujet des officiers appartenant au soi-disant "Groupe" de l'Etat-Major général et du Commandement suprème de la Wehrmacht:

1) Renseignements donnés par l'annexe:

a) parmi les généraux, etc... appartenant au soi-disant "Groupe," sont morts..... 22

b) étaient ou sont inculpés isolément par le tribunal..... 8

c) furent seulement chargés du commandement de leurs groupes et non titularisés.... 26

56

H0898-0066

Document "Militaires" 8

2) Entre le 5.2.1938 et la fin des hostilités, ont quitté leur poste, donc ont dû l'abandonner sur un ordre ou bien sont tombés face à l'ennemi, ont été blessés à mort, sont décédés ou ont été faits prisonniers 70

3) Dans l'annexe, la mention "disgrâce" a été portée dans la colonne "ayant quité son poste" toutes les fois qu'une grave divergence de vues entre l'officier en question et le Fuehrer a été le motif de sa cessation d'activité, quelle que soit la forme revêtue par cette cessation d'activité.

signé: August Winter

. . . . . .

H0898-0067

Document "Militaires"

Subscribed and sworn to before me this 14th day of July 46

signé: Paul R. Foster 2nd Lt.

- . . . . . -

0 - 1335262

I, Kveta Likovska, duly conversant with the English and German languages, testify that I have acted as interpreter for the swearing of the above affidavit.

signé: Kveta Likovska

. . . . . .

H0898-0068

Liste 3

R E N S E I G N E M E N T S P E R S O N N E L S

sur les membres du soi-disant "Groupe"

	Mort	Accusé individuellement	Cité seulement du commandement etc.	Encore dans un "service du Groupe"	Ayant quitté son poste: Date:	Motif:
G[illegible]. Keitel	-	x	-	x	-	-
Genob.JODL	-	x	-	x	-	-
G[illegible].MARLINONT	-	-	-	x	aout 1944	maladie
Genlt. WINTER	-	-	-	x	-	-
G[illegible].BRAUCHITSCH	-	-	-	x	dec.41	disgrace
Genob. HALDER	-	--	-	x	sept.42	disgrace
Genob.ZEITZLER	-	--	-	x	juillet 44	disgrace
Genob.GUDERIAN	-	-	-	x	mars 45	disgrace
Gen. KREBS	x	-	-	-	-	-
Grossadm.RAEDER	-	x	-	x	31.1.43	disgrace
Grossadm.DOENITZ	-	x	-	x	-	-
Genadm.SCHNIEWIND	-	-	-	x	1.5.44	Dissolution du commando
Adm. FRICKE	-	-	-	x	debut 45	"
Adm. MEISEL	-	-	-	x	-	-
Reichsm.GOERING	-	x	-	x	-	-
Genob.STUMPFF	-	-	-	x	-	-
Gen.KREIPE	-	-	-	x	-	-
Gen. KOLLER	-	-	-	x	-	-
Gen.ALMENDINGER	-	-	x	x	juillet 44	disgrace
Gen.de ANGELIS	-	-	-	x	-	-
Genob. v.ARNIM	-	-	-	x	mai 43	captivite
Gen. BAIER	-	-	-	x	-	-
Genob.BLASKOWITZ	-	-	-	x	-	-
Gen.BLUMENTRITT	-	-	x	x	-	-
Gen.BOLGE	-	-	x	x	-	-
Gen.BOEHME	-	-	-	x	-	-

H0898-0069

	Mort	Accuse individuellement	Charge seulement du commandement etc.	Encore dans un "service du Groupe"	Ayant quitte son poste: Date:	Motif:
Gen.BRANDENBERGER	-	-	x	x	-	-
Gen.BUSSE	-	-	x	x	-	-
Gen.FOERTSCH	-	-	x	x	-	-
Gen.v.d.CHEVALLERIE	-	-	x	x	-	-
Ost.Gr.F.DIETRICH	-	x	-	x	-	-
Gen. Fretter-Pico	-	-	x	x	dec.44	disgrace
Genob.FRIESSNER	-	-	-	x	dec.44	disgrace
Gen.GRAESER	-	-	-	x		
Gen. HANSEN	-	-	-	x	dec.44	a sa demande (epuisement moral)
Gen. HARPE	-	-	-	x	automne 44	" disgrace , reintegre a un poste in ferieur
Gen. HASSE	-	-	x	x		
Obst.Gr.HAUSSER	-	-	-	x		
Genob.HEINRICH	-	-	-	x	29.4.45	disgrace
Rf.SS. HIMMLER	x	-	x	-	mars 45	-
Gen. HILPERT	-	-	x	x	-	-
Genob. HOLLIDT	-	-	-	x	4.44	disgrace
Gen. HOSSBACH	-	-	-	x	30.1.45	" disgrace
Genob. HOTH	-			x	dec.43	disgrace
Genob.JAENICKE	-	-	-	x	printemps 44	disgrace
Gfm.KESSELRING	-	-	-	x	-	-
Gen.CHRISTIANSEN	-	x	-	x		
Genob.v. FALKENHORST	-	-	-	x	dec.44	dissolution du commando

H0898-0070

	Mort	Accuse individuellement	Charge seulement du commandement etc.	Encore dans un "service du Groupe"	Ayant quitte son poste: Date:	Motif:
Gen. KLEFFEL			x	x		
Gfm. v.KLEIST	-	-	-	x	avril 44	disgrace
Gen.v.KNOBELSDORFF	-	-	x	x	1.12.44	-
Gen. KREYSING	-	-	-	x	-	-
Gen. KUEBLER	-	-	x	x	1942	reintegre a un poste inferieur
Gfm. KUECHLER	-	-	-	x	janv.44	disgrace
Gfm. RITTER v. LEEB	-	-	-	x	17.1.42	sur sa demande
Gen. LEMELSEN				x	-	-
Genob. LINDEMANN	-	-	-	x	3.7.44	disgrace (reintegre par la suite
Gfm. LIST	-	-	-	x	10.9.42	disgrace
Gen. LOCH			x	x	-	-
Genob. LOEHR	-	-	-	x	-	-
Gen. LUCHT	-	-	x	x	-	-
Genob.v.MACKENSEN				x	19.44	disgrace
Gfm. v. MANSTEIN	-	-	-	x	-	-
Gen.v.MANTEUFFEL	-	-	-	x	-	-
Gen. MUELLER, Friedrich	-	-	x	x	1945	disgrace
Gen. MEHRING	-	-	x	x	-	-
Gen.v.OBSTFELDER	-	-	x	x	-	-
Gfm. PAULUS	-	-	-	x	janv43	captivite
Gen. RASP	-	-	x	x	janv.44	-
Genob.RAUSS	-	-	-	x	45	disgrace
Genob. REINHARDT	-	-	-	x	21.1.45	disgrace

	Mort	Accusé individuellement	Chargé seulement du commandement etc.	Encore dans un "service du Groupe"	Ayant quitté son poste: Date:	Motif:
Genob. RENDULIC	-	-	-	x	-	-
Gfm. v.RUNDSTEDT	-	-	-	x	-	-
Genob. RUOFF	-	-	-	x	1943	disgrace
Genob.v.SALMUTH	-	-	-	x	janv.43	disgrace
Gen.v. SAUCKEN				x		
Genob. SCHMIDT	-			x	avril 43	disgrace
Gen. SCHLEMM				x		
Gfm. SCHOERNER	-	-	-	x	-	-
Gen.SCHULZ, Friedr.	-	-	-	x	-	-
Gen.v.SODENSTERN	-	-	-	x	-	maladie
Ogr.F. STEINER	-	-	x	x	-	-
Genob. STRAUSS	-	-	-	x	janv.42	-
Genob. STUDENT	-	x	-	x	-	-
Gen. v.TIPPELSKIRCH	-	-	x	x	-	-
Gen.v.VIETINGHOFF	-	-	-	x	-	-
Gfm. v. WEICHS	-	-	-	x	mars 45	-
Genob. WEISS	-	-	-	x	2.4.45	-
Gen. WENK	-	-	x	x	-	-
Gen. WIESE	-	-	x	x	18.12.44	disgrace
Gen. WOEHLER	-	-	-	x	7.4.45	disgrace
Gen.v. ZANGEN	-	-	-	x		
Genadm. BOEHM	-	-	x	x	1.2.43	limite d'âge
Genadm.CARLS	x	-	-	-	13. 43	limite d'âge
Adm. CILIAX	-	-	-	x	1.4.45	maladie
Adm. DENSCH	-	-	-	x	1.3.43	limite d'âge

H0898-0072

	Mort	Accuse individuellement	Charge seulement du commandement etc.	Encore dans un "service du Groupe"	Ayant quitte son poste: Date:	Motif:
Adm. FOERSTE	-	-	-	x	-	-
Adm. GUSE	-	-	-	x	1.3.43	limite d'age
Adm. KRANCKE	-	-	-	x	-	-
Genadm. KUMMETZ	-	-	-	x	-	-
Vizeadm. LOEWISCH	-	-	-	x	-	-
Genadm. MARSCHALL	-	-	-	x	-	-
Genadm. SAALWAECHTER	-	-	-	x	1.9.42	limite d'age et maladie
Adm. SCHMUNDT	-	-	-	x	1.3.44	limite d'age
Adm. SCHUSTER	-	-	-	x	1.4.43	limite d'age
Genob. DESSLOCH	-	-	-	x	-	-
Genob. KELLER	-	-	-	x	1943	-
Gen. PFLUGBEIL	-	-	-	x	-	-
Gen. SEIDEL	-	-	x	x	n'a pas assume de commandement an front	
Gfm. SPERRLE	-	-	-	x	-	-
Gfm. v. BOCK	x				1942	disgrace
Gfm. v. REICHENAU	x				1942	rupture d'anevrisme aux armees
Gfm. v. KLUGE	x				1944	suicide
Gfm. ROMMEL	x				1944	suicide force
Gfm. v. WITZLEBEN	x				1944 condamnation a mort	
Gfm. MODEL	x				1945	suicide
Gfm. BUSCH	x				1945	rupture d'anevrisme
Gen. Obst. BECK	X				1944	suicide force

H0898-0073

	Mort	Accuse individuellement	Charge seulement du commandement etc.	Encore dans un "service du Groupe"	Ayant quitte son poste: Date:	Motif:
Gen.Obst HOEPPNER	x				1944	condamnation a mort
Gen.Obst. v. SCHOBERT	x				1941	mort au champ d' honneur
Gen.Obst. DIETL	x				1944	ecrasement au sol
Gen.Obst. HUBE	x				1944	ecrasement au sol
Gen.Obst. HAASE	x					mort aux armees
Gen.Obst. DOLLMANN	x				1944	mort aux armees
Gen.v.STULP-NAGEL	x				1944	condamnation a mort
Gfm .v. GREIM	x				1945	suicide afries capitulation
Gen.Obst. JESCHONNEK	x				1943 aout	suicide
Gen. KORTEN	x				juillet 44	attentat
Gfm . FRH.V. RICHTHOFEN	x				1944	maladie

H0898-0074

Document "Militaires" 9

August Winter — Nuremberg, le 12 juillet 46

Général des troupes de montagne

Objet: Brève période d'activité dans les services du soi-disant "Groupe"

Je, soussigné August Winter, né le 18.1.1897 à Munich, certifie sous la foi du serment ce qui suit, concernant la liste ci-jointe No.4:

M'appuyant sur les témoignages écrits et les dépositions orales que j'ai sous les yeux et que je puis désigner, à ma connaissance, comme irrécusables, j'ai rassemblé dans l'annexe - liste No.4 - les officiers du soi-disant "Groupe" inculpé qui n'ont occupé leur poste qu'un temps très court.

Parmi les généraux et amiraux ayant appartenu à ce soi-disant "Groupe", il ressort que 31 ont occupé pendant moins de six mois le poste dépendant du soi-disant "Groupe". La plupart de ces 31 officiers n'étaient que "chargés du commandement", donc n'étaient pas titularisés; ces 31 officiers n'entrèrent en fonction qu'après le 1er janvier 1942,

H0898-0075

Document "Militaires" 9

et la plupart seulement au cours de la période 1944/45.

signé: August Winter

- . . . . . -

Subscribed and sworn to before me this day 13 july 1946

signé: Paul S. Burger Cpt 0-0451210

. . . . . .

I, Emma W. Schwabenland duly conversant with the English and German languages, testify that I have acted as interpreter for the swearing of the above affidavit.

signé: Emma W. Schwabenland

. . . . . .

H0898-0076

Liste 4

Employés moins de 6 mois dans les services du soi - disant "Groupe"

		DUREE	REMARQUES
Gfm.	KEITEL	-	
Genob.	JODL	-	
Gen.	WARLIMONT	-	
Genlt.	WINTER	5 1/2 mois	
Gfm.	v.BRAUCHITSCH	-	
Genob.	HALDER	-	
Genob.	ZEITZLER	-	
Genob.	GUDERIAN	-	
Gen.	KREBS	1 1/2 mois	
Gr.Adm.	RAEDER	-	
Gr.Adm.	DOENITZ	-	
Genadm.	SCHNIEWIND	-	
Adm.	FRICKE	-	
Adm.	MEISEL	-	
Reichsm.	GOERING		
Genob.	STUMPFF	-	
Gen.	KREIPE	2 mois	
Gen.	KOLLER	6 mois	
Gen.	ALMENDINGER	3 mois	(chargé seulement du commandement
Gen.	de ANGELIS	-	
Genob.	v. ARNIM	5 1/2 mois	
Gen.	BALCK	-	
Genob.	BLASKOWITZ	-	
Gen.	BLUMENTRITT	3 mois	(chargé seulement du commandement)
Gen.	BOEGE	-	
Gen.	BOEHME	4 mois	
Gen.	BRANDENBERGER	-	

		DUREE	REMARQUES
Gen.	EUSSE	3 1/2 mois	(chargé seulement du commandement
Gen.	FOERTSCH	3 mois	(chargé seulement du commandement
Gen.	v.d.CHEVAL-LERIE	2 mois	(chargé seulement du commandement
Obst.G.F.	DIETRICH	-	
Gen.	FRETTER-PICO	-	
Genob.	FRIESSNER	-	
Gen.	GRAESER	-	
Gen.	HANSEN	-	
Genob.	HARPE	-	
Gen.	HASSE	2 mois	(charge seulement du commandement
Obst.G.F.	HAUSSER	-	
Genob.	HEINRICI	-	
Rf.SS	HIMMLER	4 mois	(chargé seulement du commandement
Gen.	HILPERT	-	
Genob.	HOLLIDT	-	
Gen.	HOSSBACH	-	
Genob.	HOTH	-	
Genob.	JAENICKE	-	
Gfm.	KESSELRING	3 mois	(chargé seulement du commandement
Gen.	CHRISTIANSEN	2 mois	(chargé seulement du commandement
Genob.	v.FALKENHORST	-	
Gen.	KLEFFEL	2 mois	(chargé seulement du commandement
Gfm.	v.KLEIST	-	
Gen.	v.KNOBELSDORFF	3 mois	(chargé seulement du commandement
Gen.	KREYSING	5 mois	
Gen.	KUEBLER	quelques jours	(chargé seulement du commandement
Gfm.	v.KUECHLER	-	
Gfm.	RITTER v.LEEB	-	

		DUREE	REMARQUES
Gen.	LEMELSEN	-	
Genob.	LINDEMANN	-	
Gfm.	LIST	-	
Gen.	LOCH	-	
Genob.	LOEHR	-	
Gen.	LUCHT	1/2 moi	(chargé seulement du commandement
Genob.	v.MACKENSEN	-	
Gfm.	v.MANSTEIN	-	
Gen.	v.MANTEUFFEL	-	
Gen.	MUELLER, Friedr.	4 mois	(chargé seulement du commandement
Gen.	NEHRING	1 moi	(chargé seulement du commandement
Gen.	v.OBSTFELDER	5½ mois	(chargé seulement du commandement
Gfm.	PAULUS	-	
Gen.	RASP	3 mois	(chargé seulement du commandement
Genob.	RAUSS	-	
Genob.	REINHARDT	-	
Genob.	RENDULIC	-	
Gfm.	v.RUNDSTEDT	-	
Genob.	RUOFF	-	
Genob.	v.SALMUTH	-	
Gen.	v. SAUCKEN	3 mois	(chargé seulement du commandement
Genob.	SCHMIDT	-	
Gen.	SCHLEMM	6 mois	
Gfm.	SCHOERNER	-	
Gen.	SCHULZ, Friedr.	-	
Gen.	v.SODENSTERN	-	
Ob.Gr.F.	STEINER	1 moi	(chargé seulement du commandement
Genob.	STRAUSS	-	
Genob.	STUDENT	-	
Gen.	v.TIPPELSKIRCH	5 mois	(chargé seulement du commandement

		DUREE	REMARQUES
Gen.	v.VIETINGHOFF	-	
Gfm.	v.WEICHS	-	
Genob.	WEISS	-	
Gen.	WENCK	1 moi	(chargé seulement du commandement
Gen.	WIESE	5 1/2 mois	(chargé seulement du commandement
Gen.	WOEHLER	-	
Gen.	v.ZANGEN	-	
Genadm.	BOEHM	0 jours	
Genadm.	CARLS	1 moi	
Adm.	CILIAX	-	
Adm.	DENSCH	1 moi	
Adm.	FOERSTE	-	
Adm.	GUSE	1 mei	
Adm.	KRANCKE	-	
Genadm.	KUMMETZ	-	
Vizeadm.	LOEWISCH	5 mois	
Genadm.	MARSCHALL	-	
Genadm.	SAALWAECHTER	-	
Adm.	SCHMUNDT	-	
Adm.	SCHUSTER	-	
Genob.	DESSLOCH	-	
Genob.	KELLER	-	
Gen.	PFLUGBEIL	-	
Gen.	SEIDEL	-	
Gfm.	SPERRLE	-	
Gfm.	v. BOCK	-	
Gfm.	v. REICHENAU	-	
Gfm.	v. KLUGE	-	

H0898-0080

		DUREE	REMARQUES
Gfm.	ROMMEL	-	
Gfm.	v.WITZLEBEN	-	
Gfm.	MODEL	-	
Gfm.	BUSCH	-	
Genob.	BECK	-	
Genob.	HOEPPNER	4 mois	
Genob.	v. SCHOBERT	4 mois	
Genob.	DIETL	-	
Genob.	HUBE	5 mois	
Genob.	HAASE	-	
Genob.	DOLLMANN	-	
Gen.	v.STUELPNAGEL		
Gfm.	v. GREIM	1/2 moi	
Genob.	JESCHONNEK	-	
Gen.	KORTEN	-	
Gfm.	v. RICHTHOFEN	-	

H0898-0081

Document "Militaires"10

August Winter
Général des troupes de montagne.

Nuremberg,
le 13 . 7.1946

Déclaration sous la foi du serment.

Objet: Grades des officiers appartenant au "Groupe" au moment d'évènements importants (liste 5)

Je, soussigné August Winter, né le 18 Janvier 1897 à Munich, déclare sous la foi du serment, au sujet de la liste 5, ce qui suit :

J'ai composé dans la liste ci-jointe - d'après ma meilleure bonne foi - un ensemble des grades de service des officiers appartenant au "Groupe", encore vivants (107), grades qu'ils détenaient au moment des décisions en matière de politique extérieure de 1935-1939 (début des hostilités), autant que faire se pouvait avec mes propres connaissances et les références qui étaient à ma disposition.

Ces références sont des réponses écrites au questionnaire de la défense et des renseignements oraux des officiers se trouvant en captivité. Les données sur les amiraux ont été fournies de mémoire par le Generaladmiral Schniewind, celles sur les généraux de la Luftwaffe l' ont été par le général Koller. Sur la liste, quelques imprécisions sans importance sont possibles.

La liste fournie par l'accusation donne :

1) Les 107 officiers vivants, avaient encore le 1.9.1939 (début des hostilités) les grades suivants:

H0898-0082

Document "Militaires"10

Commandants	4	
Lieutenant-Colonels	11	
Colonels	32	47 officiers d'Etat-Major
Generalmajore(Gen.de Brig.)	18	
Generalleuts.(Gen.de Div.)	14	
Generaux (Gen. de C.A.)	16	48 Généraux
Generaloberste (Gen.d'Ar.)	5	
Feldmarschaelle(Marechaux)	2	7 grades suprêmes de service
Pas de renseignements connus sur		5
Nombre total des vivants		107

H0898-0083

Document "Militaires"10

2) Le pourcentage des officiers d'Etat-Major et des généraux plus jeunes dans les années précédant la guerre, sur lesquels les données sont encore incomplètes, est proportionnellement plus grand. Il y avait ainsi:

a) lors de la déclaration de la souveraineté d'armement. 1935:

sur 48 officiers recensés:

5 capitaines		
1 commandant		
13 lieutenant-colonels		
16 colonels	-40 grades inférieurs	
2 gen.maj.		
1 gen.lt.		
5 generaux	-8 généraux	

b) lors de l'occupation de la Rhénanie, 1936:

sur 39 officiers recensés:

3 capitaines		
2 commandants		
13 lieutenant-colonels		
11 colonels	-29 grades inférieurs	
5 gen. maj.		
2 gen. lt.		
2 generaux		
1 gen.oberst	-10 generaux	

c) lors de l'Anschluss de l' l'Autriche, 1938 :

sur 60 officiers recensés:

2 capitaines		
4 commandants		
7 lieutenant-colonels		
24 colonels	-37 grades inférieurs	
10 gen.maj.		
5 gen.lt.		
7generaux		
1 gen.oberst	-23 generaux	

H0898-0084

Document "Militaires"10

d) lors de l'entrée dans les Sudètes, aut. 1938:

sur 51 officiers récensés:

2	capitaines	
4	commandants	
4	lieutenant-colonels	
20	colonels	-30 grades inférieurs
10	gen.maj.	
3	gen.lt.	
7	generaux	
1	gen.oberst	-21 généraux

-56-suite et fin

H0898-0085

e) lors de l'occupation du protectorat. 1939:

sur 49 officiers recensés: 1 capitaine
5 commandants
22 colonels -22 grades inférieurs

5 gen. maj.
8 gen.lt.
6 generaux
2 gen.oberst -21 generaux

Les chiffres fournis au par.2 sont le résultat des investigations possibles en ce moment.

sig. August Winter

Signé et juré devant moi ce 14ème jour du mois de Juillet 1946

sig. Paul R.Foster

.....

S/Lt. O - 1335262

Je soussignée, K. Likowska, au courant de la langue allemande et anglaise, certifie que j'ai fait office d'interprète pour l'assermentation de l'affidavit ci-dessus.

sig. Kvota Likovska

.....

Document "Militaires"

Liste 5

Grades des Membres du "Groupe"
au
moment des décisions de politique extérieure de 1935 à 1939.

	Souveraineté défensive 1935	Occupation de la Rhénanie 1936	Autriche 1938	Pays des Sudètes Automne 1938	Protectorat 1939	Pologne 1939
Gfm. KEITEL						Gl.G.A.
Genob. JODL						Gl.B.
Gen. WARLIMONT						Colonel
Genlt. WINTER	Cpt	Cpt	Comdt	Comdt	Comdt	Lt.Col.
Gfm. v.BRAUCHITSCH	Gén.de					Gl.G.A
Genob. HALDER	l'Art.					Gén.de
Genob. ZEITZLER						l'Art.
Genob. GUDERIAN						Colonel
Gr.Adm. RAEDER			Gén.D	Gén.des tr.bl.	Gén.des tr.bl.	Gén.des tr.bl.
Gr.Adm. DOENITZ.....	Amiral	Gén.Am.	Gén.Am.	Gén.Am.	Gd.Am.	Gd.Am.
Gen.Adm.	Cpt.de Frég.	Cpt.de Vaiss.	Cpt.de Vaiss.	Cpt.de Vaiss.	Cpt.de Vaiss.	Cpt.de Vaiss.
SCHNIEWIND....	Cpt.de	Cpt.de	C.Am.	C.Am.	C.Am.	C.Am.
Adm. FRICKE	Vaiss. Cpt.de	Vaiss. Cpt.de	Cpt.de	Cpt.de	Cpt.de	Cpt.de
Adm. MEISEL	Frég. Cpt.de	Frég. Cpt.de	Vaiss. Cpt.de	Vaiss. Cpt.de	Vaiss. Cpt.de	Vaiss. Cpt.de
Reichsm. GOERING	Frég.	Frég.	Frég.	Frég.	Vaiss.	Vaiss. Maréc.
Genob. STUMPFF	Colonel		Gl.Air	Gl.Air	Gl.Air	Gl.Air
Gen. KREIPE			Cpt.	Cpt.	Cpt.	Comdt
Gen. KOLLER	Cpt.Pol.	Cpt	Comdt	Comdt	Comdt	Comdt
Gen. ALMENDINGER	Lt.Col.	Lt.Col.	Col.	Col.	Col.	Col.
Gen. De ANGELIS			Col.	Gl.B.	Gl.B.	Gl.B.
Genob. v.ARNIM	Lt.Col.	Col.	Col.			Gl.B.
Gen. BALCK						Lt.Col.

H0898-0087

Document "Militaires"

Liste 5

Grades des Membres du "Groupe" au moment des décisions de politique extérieure de 1935 à 1939.

	Souveraineté défensive 1935	Occupation de la Rhénanie 1936	Autriche 1938	Pays des Sudètes Automne 1938	Protectorat 1939	Pologne 1939
Genob. BLASKOWITZ	Gl.Inf.	Gl.Inf.	Gl.Inf.	Gl.Inf.	Gl.Inf.	Gl.Inf.
Gen. BLUMENTRITT	Lt.Col.	Lt.Col.	Lt.Col.	Lt.Col.		Col.
Gen. BOEGE						Col.
Gen. BOEHME			Gl.B.	Gl.B.		Gl.D.
Gen. BRANDENBERGER						Col.
Gen. BUSSE	Cpt.	Comdt.	Comdt.	Comdt.	Comdt.	Lt.Col.

Document "Militaires"

Liste 5

Grades des Membres du "Groupe"
au
moment des décisions de politique extérieure de 1935 à 1939.

	Souveraineté défensive 1935	Occupation de la Rhénanie 1936	Autriche 1938	Pays des Sudètes Automne 1938	Protectorat 1939	Pologne 1939
Gen. FOERTSCH			Lt.Col.			Col.
Gen. v.d.CHEVALLERIE						Col.
Obstgruf. DIETRICH	Cdt.Rgt	Cdt.Rgt	Cdt.Rgt	Cdt.Rgt	Cdt.Rgt	Cdt.Rgt
Gen. FRETTER-PICO	Lt.Col.	Lt.Col.	Col.	Col.	Col.	Col.
Genob. FRIESSNER						Col.
Gen. GRAESER						Lt.Col.
Gen. HANSEN			Lt.Col.			Gl.D.
Genob. HARPE			Col.	Col.	Col.	Col.
Gen. HASSE						Col.
Obstfruf. HAUSSER						
Genob. HEINRICH						Gl.D.
Gen. HILPERT						Gl.B.
Genob. HOLLIDT						Gl.B.
Gen. HOSSBACH			Col.	Col.	Col.	Col.
Genob. HOTH			Gl.D.			Gl.Inf.
Genob. JAENICKE			Col.			Col.
Gfm. KESSELRING						Gl.Air
Gen. CHRISTIANSEN						
Genob. v.FALKENHORST	Col.	Gl.B.	Gl.D.	Gl.D.	Gl.D.	Gl.D.
Gen. KLEFFEL						Gl.B.

H0898-0089

Document "Militaires"

Liste 5

Grades des Membres du "Groupe"
au
moment des décisions de politique extérieure de 1935 à 1939.

	Souveraineté défensive 1935	Occupation de la Rhénanie 1936	Autriche 1938	Pays des Sudètes Automne 1938	Protectorat 1939	Pologne 1939
Gfm. v.KLEIST	Gl.D.	Gl.Cav.				Gl.Cav.
Gen. v.KNOBELSDORFF	Col.	Col.	Col.			Gl.B.
Gen. KREYSING						Lt.Col.
Gen. KUEBLER						Gl.B.
Gfm. v.KUECHLER	Gl.Art.		Gl.Art.			Gl.Art.
Gfm. Ritter v.LEEB	Gl.Art.					Gl.G.A.
Gen. LEMELSEN				Gl.B.	Gl.B.	Gl.B.

Document militaire

Liste 5

Grades des Membres du "Groupe"

au moment des décisions de politique extérieure

de 1935 à 1939

		Souveraineté défensive. 1935	Occupation de la Rhénanie: 1936	Autriche 1938	Pays des Sudètes Automne 38	Protectorat 1939	Pologne. 1939
Genob.	LINDEMANN			Gal B.			Gl D
Gfm.	LIST				Gl	Gl, G.A.	Gl GA
Gen.	LOCH						Gl Air
Genob.	LOEHR						Col.
Gen.	LUCHT			Col.			Gl B
Genob.	v. MACKENSEN				Gl D	Gl D	Gl D
Gfm.	v. MANSTEIN	Col.	Col.	Gl B.	Cdt	Cdt	Cdt
Gen.	v. MANTEUFFEL	Cpt.	Cdt	Cdt			
Gen.	MUELLER Friedr:				Lt Cl	Col.	Col.
Gen.	NEHRING	Lt Cl	Lt Cl	Lt Col.			Gl D
Gen.	v. OBSTFELDER			Gl D.	Col	Col.	Col.
Gfm.	PAULUS	Lt Cl		Col.			Lt Cl
Gen.	RASP				Col.	Col.	Col/
Genob.	RAUSS			Col.	Gl B	Gl D	Gl D
Genob.	REINHARDT	Col.	Col.	Gl B	Col	Col.	Col.
Genob.	RENDULIC			Col.			Gl GA
Gfm.	v. RUNDSTEDT				Gl D	Gl D	Gl Inf
Genob.	RUOFF						

Document militaires

Liste 5

Grades des Membres du "Groupe"

au moment des décisions de politique extérieure

de 1935 à 1939

		Souveraineté défensive. 1935	Occupation de la Rhénanie 1936	Autriche 1938	Pays des Sudètes Automne 38	Protectorat 1939	Pologne. 1939
Genob.	v. SALMUTH						Gl B.
Gen.	v. SAUCKEN						Lt Cl
Genob.	SCHMIDT	Col	Col	Gen. B.	Gl B	Gl D	Gl D
Gen.	SCHLEMM						Lt Cl
Gfm.	SCHOERNER						Lt Cl
Gen.	SCHULZ, Friedr						Lt Cl
Gen.	v. SODENSTERN						Gl B
SS-Obgruf.	STEINER						
Genob.	STRAUSS			Gl. D.			Gl Inf

- 60 suite et fin -

Document "militaires"

Liste 5

Grades des Membres du"Groupe"

au moment des décisions de politique extérieure

de 1935 à 1939

		Souveraineté défensive. 1935	Occupation de la Rhénanie 1936	Autriche 1938	Pays des Sudètes Automne 38	Protectorat 1939	Pologne 1939
Genob.	STUDENT						
Gen.	v. TIPPELSKIRCH			Lt Cl.			Gl B.
Gen.	v. VIETINGHOFF						Gl D.
Gfm.	v. WEICHS			Gl cav			Gl cav.
Genob.	WEISS	Lt Cl	Lt Cl	CoL	Col	Col.	Col.
Gen.	WENCK	Cpt.	Cpt	Cpt.	Cpt	Cdt.	Cdt.
Gen.	WIESE						Lt Col
Gen.	WOEHLER	Lt Cl	Lt Cl	Col.	Cl.	Col.	Col.
Gen.	v. ZANGEN	Lt Cl	Lt Cl	Col.	Cl.	Col.	Col.
Gen.Adm.	BOEHM	C. Amd	V.Am	Amiral	Am.	Amiral	Amiral
Adm.	CILIAX	Cpt Fg	Cpt F	Cpt V.	Cpt V	Cpt V.	Cpt V.
Adm.	DENSCH	Cpt V.	C.Am.	C. Am.	C.Am.	VI.Am.	Vice Am.
Adm.	FOERSTEN	Cpt Fg	Cpt F	Cpt V	Cpt V	Cpt.V.	Cpt. V.
Adm.	GUSE	Cpt V	C.Am.	C. Am.	C.Am.	V.Am.	Vice Am.
Adm.	KRANCKE	Cpt V.	Cpt V	Cpt V	Cpt V	Cpt V	Cpt. V.
Genadm.	KUMMETZ	Cpt Fg	Cpt F	Cpt V.	Cpt V	Cpt V.	Cpt V.
v. Adm.	LOEMISCH	Cpt Fg	Cpt V	Cpt V.	Cpt V	Cpt V.	Cpt V.

Document "Militaires"

Liste 5

Grades des Membres du "Groupe"

au moment des décisions de politique extérieure

de 1935 a 1939

		Souveraineté défensive. 1935	Occupation de la Rhénanie. 1936	Autriche 1938	Pays des Sudètes Automne 38	Protectorat 1939	Pologne 1939
Genadm.	MARSCHALL	Cpt V.	Cpt V.	C. Am.	C. Am	C. AM.	C. Am.
Genadm.	SALWECHTER	C. Am.	V. Am.	V. Am.	V. Am	Amiral	Amiral
Adm.	SCHMUNDT	Cpt.V.	Cpt.V.	Cpt.V.	Cpt.V	C. Am.	C. Am.
Adm.	SCHUSTER	Cpt.V.	C. Am.	C. Am.	C. Am	V. Am.	V. Am.
Genob.	DIESSLOCH	Lt Cl	Lt Cl.	Col	Col	Col.	Gl B.
Genob.	KELLER	Col.					Gl D.
Gen.	PFLUGBEIL	Lt Cl					Gl B.
Gen.	SEIDEL	Cdt		Lt Cl	Lt Cl	Col.	Col.
Gfm.	SPERRLE	Col.	Gl B	Gl Air	Gl Air	Gl Air	Gl Air

- 61 suite et fin -

H0898-0094

Ordre du Fuehrer

No. 1

(Document K1)

H0898-0095

Document K 1

Ordre du Führer N°1

L'ordre dit " Ordre du Führer" N°1 était ainsi conçue:

a) personne ne doit avoir connaissance de choses secrètes qui ne sont pas de son propre ressort.

b) personne ne doit apprendre plus qu'il n'a besoin de savoir en vue de l'accomplissement des missions qui lui sont confiées.

c) Personne ne doit avoir connaissance plus tôt (de choses secrètes) que cela ne lui est nécessaire pour les obligations qui lui incombent.

d) personne n'a le droit de transmettre des ordres secrets à des servi subordonnés plus tôt ou d'en faire connaitre davantage que la chose n'est indispensable pour atteindre le but fixé.

Ce texte est reproduit de mémoire. Il est donc possible qu'il diffère quelqu peu du texte réel, mais son contenu est exactement reproduit.

Cet" ordre du Führer " a été affiché dans tous les bureaux .

H0898-0096

E X T R A I T

du

Document No.386 PS (USA25)

Pages 9 -10

H0898-0097

C o m p t e - r e n d u

de la conférence ayant eu lieu à la Chancellerie du Reich
en date du 5 Novembre 1937 de 16,15 à 20,30 heures.

Etaient présents : Le Führer et Chancelier du Reich,
Le Ministre de la Guerre du Reich, Généralfeldmaréchal v. Blomberg,
Le Commandant en Chef de l'armée de terre Généraloberst Frh. von ritsch
Le Commandant en Chef de la Marine de guerre, Généraladmiral Dr. h.c. Raeder
Le Commandant en Chef de l'Armée de l'Air, Generaloberst Goering
Le Ministre des affaires étrangères du Reich, Frh. von Neurath
Le Colonel Hossbach

.....

Le Feldsmaréchal von Blomberg et le Généraloberst von Fritsch insistèrent à différentes reprises lors de l'appréciation de la situation sur la necessité que l'Angleterre et la France ne présentent pas comme étant nos adversaires et ils constatèrent que par la guerre contre l'Italie l'armée française n'ét pas fixée au point de ne pas pouvoir se présenter encore avec des moyens supérieurs sur notre frontière de l'Ouest. Les forces françaises à mettre en ligne à la frontière des Alpes contre l'Italie furent évaluées par le Général Oberst von ritsch à 20 divisions environ, de sorte qu'il resterait toujours une nette supériorité française sur notre frontière de l'Ouest, à laquelle, l'avis allemand, on assignerait comme tâche de déploiement en ordre de batai en Rhénanie. De cette façon et indépendamment de la valeur insignifiante de l'Etat actuel de nos fortifications, sur laquelle le Feldmarschall von Blomberg insista particulièrement - les quatres divisions motorisées prévues pou l'Ouest seraient plus ou moins mobiles. En ce qui concerne notre offensive v le Sud-Est, le Feldmarschall von Blomberg signala expréssément la force des fortifications tchèques, qui avaient pris le caractère d'une véritable ligne Maginot,

H0898-0098

ce qui aggraverait à l'extrème les difficultés de notre attaque.

Le Generaloberst v. Fritsch mentionna que c'était précisement le but d'une étude qu'il avait ordonnée pour cet hiver d'examiner les possibilités de la conduite d'opérations contre la Tchécoslovaquie, en tenant compte des difficultés spéciales qu'il s'agissait de vaincre et résultant de l'existence du système des fortifications tchèques. Le Generaloberst fit remarquer en outre qu'en raison des circonstances actuelles il devait renoncer à prendre son congé pour se rendre à l'étranger. Congé qui devait commencer le IO Novembre. Le Fuhrer refusa, en faisant remarquer que la possibilité de ce conflit ne devait pas être considérée comme imminente. A l'encontre de l'objection du Ministre des Affaires qu'un conflit franco-anglo-italien, n'était pas encore aussi proche que le Fuehrer semblait l'admettre. Le Fuehrer indiqua l'été I938 comme l'époque possible à laquelle cet évènement était susceptible de se produire. Quant aux observations présentées par le Feldmarschall v. Blomberg et le Generaloberst von Fritsch concernant l'attitude de l'Angleterre et de la France, le Fuehrer fit observer, répétant ce qu'il venait déjà de dire qu'il était persuadé de la non-participation de l'Angleterre et qu'il ne croyait pas de ce fait à une action militaire de la France contre l'Allemagne. Dans le cas où le conflit de la Méditerranée, dont il était question, conduirait à une mobilisation générale en Europe, il fallait immédiatement avancer contre la Tchécoslovaquie, alors que dans le cas où les Puissances qui ne participaient pas à la guerre devaient déclarer leur désintéressement à ce conflit; l'Allemagne devait suivre pour commencer cette même ligne de conduite.

.....

H0898-0099

En raison de l'exposé du Fuehrer, le Generaloberst Goering estima qu'il s'imposait de penser à une réduction de nos efforts militaires en Espagne. Le Fuehrer donna son agrément à cette façon de voir , tout en estimant qu'il convenait d'attendre un moment favorable pour prendre une décision à ce sujet.

La seconde partie de la conférence fut consacrée à des questions matérielles d'armement.

signé: Hossbach

H0898-0100

E x t r a i t

du document 1780 PS - Journal de Jodl

Notes du 28.9.1938

(USA 72)

H0898-0101

Notes du 28.9.1938.

"28,9 Journée des plus dures.

.....

Commandant en Chef de l'Armée de terre supplie le Chef du Haut Commandement de la Wehrmacht, en soulignant sa responsabilité de tout faire auprès du Führer, afin que les territoires des Sudètes ne soient pas dépassés ! "

H0898-0102

E x t r a i t

du document 789 - PS (USA 23)

pages 1, 2, 11, 12,

H0898-0103

DOCUMENT "MILITAIRES"

22.11., 12 heures: Entretien chez le Führer, tous les commandants en chef ont été convoqués. Le Führer expose ce qui suit :

Page 2

. . . . Après celà, ordre de réarmement. Là encore, de nombreux prophètes qui voyaient venir le malheur, et seulement peu de croyants. En 1935, le service militaire obligatoire est institué. Après celà, la démilitarisation de la Rhénanie, évènement que l'on croyait impossible à l'époque. Le nombre de ceux qui croyaient en moi était très minime. Ensuite commença la fortification de tout le territoire, surtout à l'Ouest.

Un an après, ce fut l'Autriche, entreprise qui, elle aussi, parut très risquée. Elle fortifia sensiblement le Reich. Puis ce fut la Bohême, la Moravie et la Pologne. Mais ce pas ne pouvait être franchi d'un seul coup. Il fallait d'abord terminer la ligne Siegfried à l'ouest. Il n'était pas possible d'atteindre le but en une seule fois. Dès le premier moment, j'ai vu clairement que je ne pouvais pas me contenter du territoire des Sudètes. Ce n'était qu'une solution partielle. Je décidai d'envahir la Bohême. Puis ce fut l'établissement du Protectorat qui fournit la base de la conquête de la Pologne, mais je ne voyais pas encore clairement à cette époque là si je devais agir d'abord contre l'Est puis contre l'Ouest ou inversement. MOLKTE a souvent fait les mêmes réflexions à ce moment-là. Nous fûmes obligés de commencer par la lutte contre la Pologne . . . .

H0898-0104

DOCUMENT "MILITAIRES"

Page 11

. . . . . Mais la condition préalable est que la direction du pays donne d'en haut l'exemple d'une résolution fanatique. Si la direction dans la vie des peuples avait toujours eu le courage que doit avoir tout mousquetaire, il n'y aurait pas d'insuccès.

1.

H0898-0105

DOCUMENT "MILITAIRES"

Si, comme en 1914, les commandants en chef avaient des faiblesses nerveuses, que pourrait-on demander au simple mousquetaire?

La seule chose qu'il faut reconnaître, c'est que l'adversaire doit être vaincu, et uniquement par l'attaque. Les chances sont aujourd'hui autres qu'au moment de l'offensive de 1918. Nous disposons de 100 divisions. Les hommes peuvent être remplacés. La situation, au point de vue du matériel, est bonne. D'ailleurs, ce qui ne sera pas fait aujourd'hui devra se faire demain. Tout celà signifie la fin de la guerre mondiale, et non une action isolée. Il ne s'agit pas d'une question particulière mais de l'existence ou de l'anéantissement de la nation.

Je vous prie de transmettre à vos subordonnés votre esprit de résolution.

1) La résolution est prise "ne varietur"

2) Il n'y a d'espoir de succès que si toute la Wehrmacht est unie.

Il faut que l'esprit des grands hommes de notre histoire nous anime tous. Le destin n'exige pas de nous plus qu'il n'a exigé des grands hommes de l'histoire allemande. Tant que je vivrai, je ne penserai qu'à la victoire de mon peuple. Je ne reculerai devant rien et j'anéantirai tous ceux qui sont contre moi. Je suis décidé à mener ma vie de telle façon que je puisse laisser le souvenir d'un homme correct lorsqu'il me faudra mourir . . . . .

- - - - - - - - - - - -

H0898-0106

Document Mil. 12

Guenther Blumentritt
Général d'Infanterie

le 15 Juin 1946

DECLARATION SOUS LA FOI DU SERMENT.

Je soussigné, Guenther Blumentritt, né le 10.2.1892 à Munich déclare sous la foi du serment : "Juridiction" d'un Commandant en Chef (de l'Armée de Terre) d'une Armée.

L-exemple surtout démontre véridiquement les restrictions imposées volontairement à l'unification des pouvoirs de juridiction du commandant en Chef d'une Armée. (voir le tableau si contre)

Cet exemple n'est pas établi arbitrairement. J'étais moi-même "Commandant en Chef de la 25° Armée en Hollande du 3.2.45 au 27.3.45. J'avais sous mes ordres :

a) des divisions d'Infanterie de l'Armée de terre.

b) des formations de terre de la marine.

c) des divisions de campagne de l'Armée de l'Air

d) des SS

Ma"juridiction" ne s'étendant que sur a), c'est-à-dire les Divisions de l'Armée de terre car mon Etat-Major et moi étions des officiers de l'Armée de terre . Les incidents d'ordre disciplinaire de la Marine étaient instruits et jugés par elle , et ceux des SS par le Chef Supérieur des SS et de la Police auprès du Commissaire du Gouvernement. Les dossiers des incide des formations de l'Armée de l'air devaient etre transmis à l'Armée voisine de gauche, c'est-à-dire au Commandement de la 1ere Armée de parachutistes qui était sous les ordres du Maréchal du Reich.

.....

H0898-0107

.....

Des exemples similaires se retrouvent partout où

a) des formations de l'Armée de terre

b) des formations de la Marine de guerre

c) des formations de l'Armée de l'air

(parachutistes, divisions de campagne de l'Armée de l'Air etc., compris) ....

H0898-0108

Document " Militaires "

d) des formations SS,

e) OT. et Service du Travail Obligatoire du Reich,

f) à partir de 1944 "les divisions territoriales de grenadiers"

étaient, à cause de la situation, utilisées en commun dans le ressort d'une Armée. Le "Commandant en Chef" n'était, s'il provenait de l'Armée de terre, ce qui était le cas la plupart du temps, que le juge de ses "formations de l'Armée de terre". Les diverses formations citées plus haut avaient également, au point de vue tactique, leur propre voie de transmission et rendaient compte, à côté de l'Armée, directement à leurs supérieurs hiérarchiques. Même le ravitaillement était différent pour les formations a) à f).

Signé : Blumentritt.

La personne sussignée a prêté serment devant moi le 15 juin 1946.

Signé : Robert B. Stannes
1st Lt. 01384783

Je soussigné, Paul SCHMIDT, connaissant les langues anglaise et allemande, certifie avoir rempli le rôle d'interprète pour l'affidavit ci-dessus, présenté sous serment.

Signé : Dr. Paul Schmidt.

Juridiction d'un Commandant en chef (exemple)

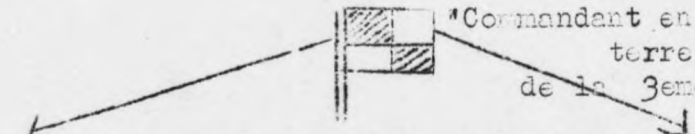

I. Corps d'Armée (Armée)	II. Corps SS (SS)	III. Corps de parachute: (Armée de l'Air)
3eme Division de parachutistes (Armée de l'Air)	1ere Division de Corps de l'Armée de l'Air (Armée de l'Air)	1ere Division de parachutistes (Armée de l'Air)
l'Armée de l'Air seulement	l'Armée de l'Air seulement	le IIIeme Corps de parachutistes (seulement)
2eme Division de Marine (Marine)	8eme Division d'Infanterie (Armée de terre)	6eme Division d'Infanterie (Armée)
La marine seulement	le Commandant en Chef seulement	le Commandant en Chef seulement
50eme Division d'Infanterie (Armée de terre)	2eme Division SS. (SS)	Division territoriale de Grenadiers (Armée et SS)
le 1er Corps d'Armée et le Commandant en Chef.	la SS. seulement	le Commandant en Chef seulement avec rapport a Himmler

Le "Commandant en Chef de l'Armée" (Armée de terre), n'est donc "Juge Supérieur" que pour : 1er Corps d'Armée (Armée de terre), 50eme Division d'Infanterie (Armée de terre), 8eme Division d'Infanterie (Armée de terre), Division spéciale de Grenadiers (mi-Armée de terre, mi-Himmler), 6eme Division d'Infanterie (Armée de terre).
Il n'a pas juridiction sur : IIeme Corps SS et le IIIeme Corps de Parachutistes (Armée de l'Air), pas davantage sur la 2eme Division de Marine (Marine), la 3eme Division de Parachutistes (Armée de l'Air), la 2eme Division SS (SS), la 1ere Division de Campagne de l'Armée de l'Air (Armée de l'Air), la 1ere Division de Parachutistes (Armée de l'Air), la Division spéciale de Grenadiers, seulement avec rapport a HIMMLER!

H0898-0110

Document militaires

TEMOIGNAGE du Général d'Aviation

K O L L E R

en date du 25 mars 1945

(Doc. Jo. 58)

H0898-0111

Document militaires

C O P I E

Prof. Dr E X N E R
Avocat de A. JODL

NUREMBERG, le 4 janvier 1946

Nouveau projet (Modification chif. 2)

Au Général d'Aviation KOLLER
Ancien Chef d'Etat-Major de la Luftwaffe
(Berchtesgaden)

1.) Depuis quand êtes-vous Chef d'Etat-Major de la Luftwaffe ?

2.) Etes-vous au courant de ce que, du temps de votre prédecesseur, feu le Général KORTEN, le Fuehrer ordonna en juin 1944 d'étudier la question suivante ?

Doit-on donner des ordres en vue d'abandonner à la fureur de la population, certains aviateurs volant bas, qui agissent contrairement aux lois internationales ? (Ceci se rapporte aux aviateurs qui attaquent la population civile, les hopitaux civils et militaires, ainsi que les trains de voyageurs).

3.) Est-il vrai ou non qu'aucun ordre de ce genre ne fut donné ?

4.) Etes-vous au courant de ce que le Chef d'Etat-Major des opérations de la Wehrmacht fit examiner soigneusement cette question qui avait été soulevée par GOEBBELS et en vint à la conclusion qu'un tel ordre ne pouvait ni ne devait être promulgué, parce que :

H0898-0112

Document militaires

a) ces aviateurs volant bas n'étaient, en effet, jamais pris vivants, mais seul restait

b) le danger que tous les aviateurs ennemis ayant sauté en parachute ne subissent le même sort.

5.) Vous souvenez-vous que vers le mois de mars 1945 dans l'abri de la Chancellerie du Reich, le Fuehrer vous reprocha à vous et a la Luftwaffe de ne pas avoir fait donner cet ordre ?

(signé : EXNER)

H0898-0113

Document "militaires"

Le Dr EXNER, Avocat de JODL — Le 25 mars 1946

En réponse à votre demande du 4 janvier 1946, je déclare ce qui suit :

1.) Du 1er septembre 1943 au 3 septembre 1944, j'étais Chef d'Etat-Major des forces d'opérations aériennes et à partir du 23 novembre 1944, Chef de l'Etat-Major Général des Forces Aériennes.

2.) Je n'étais pas personnellement présent quand cet ordre fut donné par le Fuehrer. Je me souviens cependant que le Général KORTEN me dit une fois que le Fuehrer avait l'intention de livrer les aviateurs désignés a la fureur de la population et plusieurs fois nous avons longuement discuté la question. Nous étions d'accord pour le rejet absolu de cette intention. Nos raisons étaient en substance :

a) Le Droit International (Article de Guerre)
b) Intention apparaissant indigne d'un soldat comme inconvenante et contraire a tous les principes militaires.
c) Source de nombreux malentendus dont d'autres équipages ennemis et les nôtres auraient a souffrir.
d) Conséquences pour nos propres équipages aériens (Allemands) déclenchements de contre mesures de la part de l'ennemi, dont nous ne pouvions prendre la responsabilité vis a vis de nos propres équipages ou de leurs parents.
e) Obtention de renseignements.

H0898-0114

Document militaires

L'évènement, à mon avis, eut lieu au début de juillet, à Berchtesgaden. Ainsi peu longtemps avant le retour à Wolfschanze.. Par suite des évènements ultérieurs, d'attentat contre le Fuehrer et ce qui se produisit en corrélation avec eux, la mort du Général KORTEN, le changement de chefs et mon départ du Haut Commandement des Forces Aériennes (OKL), "je perdis de vue la question à cette époque.

3.) A ma connaissance, pareil ordre ne fut pas donné à cette époque, certainement pas par l'Etat-Major de la direction de la Wehrmacht, qui, a mon avis, n'aurait pas du tout été qualifié pour cela..... En tout cas, je ne puis me souvenir d'avoir vu un pareil ordre.

4.) Je n'ai pas connaissance de ce que le Generaloberst JODL en tant que Chef de l'Etat-Major de la direction des opérations de la Wehrmacht a ordonné dans le domaine de sa compétence dans le Haut Commandement de la Wehrmacht, au sujet de l'examen de cette question. Connaissant la personnalité du Général et l'attention qu'il donnait à toutes ces questions difficiles, je suppose qu'il a fait une étude approfondie et exacte de la question, ce qui, pour le Generaloberst, allait de soi .

5.) Oui. Je m'en souviens très exactement.

a) Vers le début ou le milieu de mars 1945, au cours du rapport sur la situation, une note prise sur le rapport des reporters de presse alliés, fut présentée au Fuehrer par BORMANN. Elle disait a peu près ceci, du moins c'est le sens :

H0898-0115

DOCUMENT "MILITAIRES"

Un équipage de l'aviation de combat américaine abattu en Allemagne quelque temps auparavant fut repris par les troupes américaines au cours de leur avance. Les membres de cet équipage déclarèrent qu'ils avaient été maltraités par des membres indignes de la population, menacés de mort et auraient probablement été tués si des soldats allemands ne les avaient délivrés et pris sous leur protection.

Bormann, par la suite, fit remarquer à Hitler, en quelques mots que ceci confirmait que les soldats en pareil cas intervenaient contre la population.

b) Hitler, assez irrité, se tourna vers moi et me dit avec vivacité:

"J'ai déjà ordonné une fois que ces équipages de bombardier qui ont sauté en parachute ne doivent pas être protégés contre la population. Ces gens n'assassinent que les enfants et les femmes allemands. Il est invraisemblable que des soldats allemands prennent des mesures pour protéger ces assassins contre leur propre population qui agit avec une haine justifiée. Pourquoi mes ordres n'ont-ils pas été exécutés?"

Surpris par cette attaque, je répondis quelque chose comme ceci: "Je ne connais aucun ordre pareil, de plus ce serait pratiquement impossible."

Hitler se tourna vers moi et me dit en élevant la voix avec violence: "La raison pour laquelle mes ordres ne sont pas exécutés est seulement la lâcheté de la Luftwaffe, parce que ces Messieurs de la Luftwaffe sont

H0898-0116

lâches et ont peur qu'il puisse aussi leur arriver quelque chose. Tout celà n'est rien qu'une entente de lâches entre la Luftwaffe et les aviateurs anglais et américains."

Hitler se tourna alors aussi vers Kaltenbrunner qui se trouvait être présent, par hasard, dans le fond, et lui parlant, en me regardant à la dérobée, il poursuivit: "J'ordonne donc que tous les équipages de bombardiers qui ont dû sauter en parachute au cours de ces derniers mois et également tous ceux qui se trouveront dans ce cas à l'avenir, devront être immédiatement remis par la Luftwaffe à la SD et supprimés par elle. Quiconque n'exécute pas mes ordres et interviendra contre la population sera puni de mort et devra être fusillé."

Hitler exprima encore d'une façon générale son indignation et son point de vue. Les officiers assemblés donnèrent une impression générale de surprise et de désapprobation.

H0898-0117

DOCUMENT "MILITAIRES"

C) Après que le Führer eut poursuivi son exposé, je demandai un entretien à Kaltenbrunner dans le couloir.

Points essentiels:

KOLLER: Il est impossible d'exécuter ces ordres, la Luftwaffe ne s'y associera pas, moi en aucun cas, et je puis dire la même chose du Reichsmarshall. Il est absolument hors de question que la Luftwaffe y prête la main en aucune façon.

KALTENBRUNNER : Le Führer se fait une idée complètement fausse. De même, les fonctions du SD sont toujours mal comprises. Ces affaires ne concernent en rien la SD. D'ailleurs, aucun soldat allemand ne voudra faire ce que le Führer demande. Celà ne convient pas au soldat allemand. Il ne tue pas les prisonniers. Si quelques partisans fanatiques de M. Bormann essaie de le faire, le soldat allemand se révolte contre cette idée. Le Führer se fait un tableau complètement faux de l'attitude de nos soldats. De plus, je ne ferai rien non plus moi-même dans cette question. Celà ne me convient nullement. Nous devrons seulement voir comment nous pouvons nous en sortir, autrement quelques-uns d'entre nous seront les premiers renversés. Nous devons gagner du temps. En tout cas, je vais quitter Berlin pour un certain temps.

KOLLER: Alors, nous sommes d'accord en principe. Que vous quittiez Berlin est opportun. Mais nous devons trouver un autre expédient vis à vis du Führer car il est possible qu'il revienne à son ordre dès demain. Plus tard,

H0898-0118

si celà va de pis en pis, il faudra envisager comment empêcher la chose ou ce qui doit nous arriver.

Sur ma proposition on décida qu'aucun ordre ne serait donné par la Luftwaffe ou la SD dans le sens indiqué par le Führer. Personne ne sera livré à la SD. Au cas où le Führer reviendrait de nouveau à son ordre, alors, tout d'abord, il faudrait empêcher toute action ultérieure par des explications du genre des suivantes: . . .

Tous les prisonniers appartenant à des équipages aériens capturés précédemment n'ont pas été remis à la Luftwaffe, mais dispersés aux alentours sous le contrôle d'un commandant de l'armée de réserve (Bde), le moment de la capture n'est pas connu au P.C. Par conséquent, l'évaluation du nombre des prisonniers capturés au cours des premiers mois est difficilement possible et demanderait beaucoup de temps. Aussi des préparatifs complets doivent être faits pour les délivrer sans attirer l'attention. Les équipages capturés récemment vont automatiquement au Centre d'interrogation. Celui-ci est en désordre par suite des opérations: la liaison est mauvaise.

H0898-0119

Par conséquent, des discussions approfondies et des accords avec la SD sont nécessaires dans le but de conserver l'apparence de discussions, le service de renseignements de la Luftwaffe (Ic de l'OKL) devrait aller trouver un délégué de Kaltenbrunner, lequel devrait tout d'abord être désigné.

d) Après l'exposé du Führer, je parlai au Feldmarschall KEITEL dans l'entrée d'un abri contre les bombardements et dis:

"L'ordre du Führer est fou". (Keitel interrompit: "On peut le lui dire") "La Luftwaffe gardera son blason propre. L'ordre ne peut pas être exécuté. Je suis convaincu que le Reichsmarschall est entièrement de mon avis. Donner verbalement un tel ordre encore plus avec la menace d'un tel châtiment!! Sur un ordre de cette sorte, il doit apposer sa signature. Qu'il soit alors exécuté ou non reste en question, en tout cas, il ne le sera pas par la Luftwaffe ni par la SD et j'ai parlé à KALTENBRUNNER."

Le Feldmarschall KEITEL:

"Alors, il ne signera pas de tels ordres, et l'OKW a toujours à se charger de tout, mais que je sois damné si je donne un tel ordre."

KOLLER:

"La Luftwaffe ne peut pas y participer en aucune façon. Nous n'assumerons jamais une telle responsabilité".

Le FeldMarschall KEITEL:

"Vous avez raison. Moi non plus. Je dois encore réfléchir à ce que je dois faire à ce sujet et comment."

La conversation fut interrompue parce que Keitel fut

H0898-0120

appelé au téléphone. Keitel était très contrarié et ennuyé par l'ordre du Führer.

c) Après nous être rafraîchis dans un coin de l'abri contre les bombardements aériens, je dus aller chercher mon vestiaire et traverser une fois encore l'antichambre de la salle de conférence pour me diriger vers la sortie. Par hasard, Hitler sortait de ce bureau, donna un ordre à une ordonnance et m'appela lorsque je passai. La porte de la salle de conférence était ouverte, Ley était assis à la table. Hitler me dit: "Je dois revenir une fois encore à mon ordre. Vous devez tous m'aider. Celà ne peut pas continuer ainsi. La Luftwaffe ou alors la défense du Reich a échoué. Que vais-je faire contre les effrayants bombardements terroristes qui ne tuent que des femmes et des enfants allemands?"

KOLLER:

"La défense aérienne et nos équipages font ce qu'ils peuvent et tout ce qui est humainement possible. L'insuffisance de notre armement aérien, la supériorité technique et numérique actuelle de l'ennemi ne peut être écartée ou modifiée du jour au lendemain. Quand les unités de projecteurs seront devenues plus fortes, la situation aérienne en Allemagne nous sera plus favorable."

HITLER:

"Je ne puis pas attendre celà. Je ne peux prendre longtemps vis à vis du peuple allemand la responsabilité de la continuation de cette situation de l'aviation.

H0898-0121

Document "Militaires" N°

Si ces aviateurs se rendent compte qu'ils seront exterminés comme terroristes ils réfléchiront avant de recommencer à nous survoler".

Koller:"Cela n'améliorera certainement pas la situation aérienne, mais au contraire la rendra pire".

Hitler: "Non, ce que les Japonais ont fait était la vraie solution."

Contrastant avec sa conduite à la conférence, Hitler était de nouveau calme. Il se montrait affable. D'après notre expérience il était plus facile de lui parler en tête à tête qu'en présence d'autres personnes. Je pensai donc que l'occasion était bonne pour attaquer l'ensemble du problème et je déclarai: "Je peux exprimer mon point de vue, c'est que cela n'ira pas de cette façon. De telles mesures sont en telle contradiction avec l'éducation, les sentiments et les idées de nos soldats qu'elles ne peuvent pas être exécutées. On ne peut pas inculquer aux soldats des articles de guerre et une conduite convenable et leur ordonner ensuite des actions qui répugnent tellement à chacun. Vous ne devez pas oublier, mon Fuehrer, que les aviateurs ennemis exécutent aussi des ordres et accomplissent leur devoir tout comme les notres. S'ils sont abattus ou font des atterissages forcés, ils sont simplement des prisonniers sans défense et sans armes. Quelle figure feront nous devant le monde? Et les premieres mesures de l'ennemi seront de traiter nos équipages de la même façon. C'est une chose dont nous ne pouvons pas prendre la responsabilité vis à vis

H0898-0122

de nos hommes et de leurs familles. Toute la joie de servir et la discipline s'effondreraient d'un seul coup.

Jusque là, le Fuehrer n'avait pas été interrompu. Après m'avoir fixé, il détourna ses regards et sembla perdu dans ses pensées mais il m'avait écouté et il m'interrompit ici alors et me dit tranquillement et gravement: "Ainsi la Luftwaffe est encore inquiète?" Ceci est d'ailleurs naturel, mais je suis responsable de la protection du peuple Allemand et n'ai pas d'autres moyens". Hitler fit demi tour et rentra à la salle de conférence.

f) Après mon arrivée aux Quartiers Généraux de la Luftwaffe (Kurfuerst) je mis le Colonel von Brauchitsch au courant des évènements et lui ordonnai d'en informer le Reich Marshall aussitot que possible. Je ne pouvais pas toucher moi-même le Reich Marshall à ce moment là. Au cours de notre conversation Brauchitsch exprima aussi son attitude de désapprobation envers l'ordre du Fuehrer.

g) Une ou deux heures plus tard environ le Feld Marshall m'appela et commença sa conversation par ces mots: "Dites donc, est-il devenu completement fou?"

H0898-0123

On voyait clairement de qui il voulait parler. Je rapportai une fois de plus au Reich Marshall les principaux évènements et la conversation avec Kaltenbrunner et ajoutai: "Je n'exécuterai pas cet ordre ni aucun travail s'y rapportant. Je veillerai à agir de façon à gagner d'abord du temps et d'éviter ensuite autant que possible qu'aucun de nous ne passe sous les roues. Peut-être après la dernière conférence le Fuehrer n'en reviendra-t-il plus à son ordre. S'il y revient cependant, ce sera très dur et vous devrez vous adresser vous-même au Fuehrer. Ce que le Fuehrer a ordonné ne doit, en tous cas, pas se produire. Le Reich Marshall exprima vivement son opposition à l'attitude de Hitler et m'approuva sur tous les points. Il m'ordonna d'agir comme je l'avais proposé, de l'informer, le cas échéant, et termina sa conversation par ces mots: "Tout cela est fou et impossible à faire".

h) Les mesures contre les aviateurs alliés indiquées dans l'ordre du Fuehrer indiqué plus haut n'ont été prises ni par la Luftwaffe ni par le SD. A mon avis, cet ordre n'a jamais été connu complètement du Commandant de l'armée de réserve (Bde) ou de ses services car celui-ci n'assistait pas à la conférence du Fuehrer et l'ordre n'a pas été transmis par le Haut Commandement de l'armée (OKW).

Hitler ne revint pas à son ordre par la suite ni avec le Reich Marshall ni avec moi ou mes représentants. Je crois qu'il n'en parla pas non plus à Kaltenbrunner . Il est vrai que je n'ai jamais reparlé de ce sujet avec lui. Je ne puis juger si Hitler abandonna la question délibérément ou s'il l'oublia sous

H0898-0124

la pression des évènements.

i) Peut-être deux ou trois semaines plus tard, il parut à ma connaissance une directive de l'OKW (Un télétype, je crois) dans laquelle, autant que je m'en souvienne, fut faite une mention du rapport d'un témoin oculaire (Reporterbericht) qui l'avait provoqué. Dans ce rapport on déclarait que le Fuehrer avait exprimé son déplaisir, que les soldats allemands fussent intervenus contre leur propre peuple.

On n'y parlait pas du point principal de l'ordre donné par Hitler. Si je me souviens bien, la directive était signée par Keitel et ne doit pas être considérée comme autre chose qu'une tentative pour se couvrir aux yeux du Fuehrer.

A mon avis, le Général Jodl n'avait rien à voir avec toute cette affaire.

Signature manuscrite

Karl Koller

Général d'Aviation

H0898-0125

Document Militaires N° 14.

E X T R A I T.

de "DOCUMENT de la POLITIQUE ALLEMANDE".

Page 9, 1ère partie, pages 158-166

H0898-0126

Pages 158 - 159

Le Chef de l'O.K.W.
Etat-Major de direction/
Section L. (I. Op.)
No. 00 886/41 g. Kdos

Quartier général du Fuehrer
le 11 Mai 1941
Secret d'Etat-Major

A Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères du Reich.

Monsieur le Ministre,

L'O.K.W. observe depuis des mois, avec une appréhension croissante l'importance que prend la concentration des forces armées russes le long des frontières allemandes de l'Est.

D'après des informations qui nous sont parvenues, 77 divisions de fantassins russes se trouvaient au début de la guerre, en 1939, sur le sol de la Russie d'Europe. Un peu plus de la moitié se trouvait dans la région frontalière de l'Ouest de la Russie. Après la fin de la campagne de Pologne ce nombre fut porté à 114. Si l'O.K.W. vit, à ce moment là, ces mesures justifiées, jusque dans une certaine mesure, par l'occupation de la Pologne orientale par les troupes russes, occupation qui se fit, il est vrai, presque sans combat, il constate, avec la plus grande surprise, après la fin des opérations qui se déroulèrent conformément à un plan établi d'avance, un nouvel accroissement de ce nombre qui fut porté à 121.

Mais depuis le début de cette année l'O.K.W. reçut presque journellement de toutes les parties de la frontière, des informations qui permettaient d'avoir une vue d'ensemble de l'importance de la concentration des troupes russes à la frontière allemande de l'Est.

H0898-0127

Le déplacement, sans considération aucune, de divisions de fantassins, de divisions motorisées et de divisions blindées du territoire asiatique - particulièrement après la conclusion du Pacte de non-agression russo-japonais) - augmenta le nombre des divisions de fantassins dont la présence fut constatée le 1.5.1941 sur le sol de la Russie européenne à 143. Sur ce nombre, 119 divisions se trouvaient dans la zone frontière germano-russe.

En ce qui concerne les brigades blindées et les divisions blindées, la formation(accrue) de points de force était encore plus prononcée. Depuis le début de l'année, presque toutes les unités motorisées et blindées dont on a constaté l'existence se trouvaient en Russie occidentale. Il faut y ajouter 20 divisions de cavalerie et plusieurs bataillons de parachutistes.

Une évolution analogue peut etre constatée pour l'aviation russe. En meme temps que l'accumulation toujours croissante d'unités aériennes pour soutenir l'armée de terre, le rapide progrés des travaux d'aménagement du sol à la proximité de la frontière permet de conclure à des préparatifs faits en vue de raids aériens contre le Reich allemand de bombardement à longue distance avec de fortes unités d'avions de combat.

En outre, l'O.K.W. attire, de nouveau, l'attention sur les propos tenus, à différentes reprises, par des officiers supérieurs soviétiques à l'occasion d'exercices stratégiques et de manoeuvres, qui parlèrent ouvertement d'une prochaine offensive russe.

En présence de ces faits étayés par les informations qui parviennent couramment au Ministère des Affaires Etrangère

.....

H0898-0128

..... sur des violations de frontières par des avions et des soldats soviétiques, l'O.K.W. est arrivé à la conviction que l'importance de la concentration des troupes russes à la frontière allemande de l'Est équivalait à une mobilisation et .....

H0898-0129

..... ne pouvait etre interprétée autrement que comme une préparation de mesures offensives de plus grande envergure. Le danger d'un conflit armé s'approche de façon inquiétante.

La concentration de son armée, qui se trouve presque terminée, permet au Gouvernement soviétique le libre droit de l'ouverture des hostilités.

Des contre-mesures allemandes deviennent, en conséquence, inévitables maintenant.

Heil Hitler !

Votre dévoué

Signé : KEITEL

H0898-0130

Document "Militaires"

Pages 160 à 164:

Commandement supérieur de
la Wehrmacht.
Recueil No. 212/41 g. Kdos Chefs.
Affaire de chefs

Berlin, le 11.6.1941
Affaire secrète de
commandement.
Ne transmettre que par
officiers.

Au gouvernement du Reich, par l'intermédiaire de Mr le Ministre des Affaires étrangères.

Le commandement supérieur de la Wehrmacht a tenu le gouvernement du Reich au courant du caractère très menacant que l'attitude militaire de la Russie soviétique a pris de plus en plus. Si l'attitude politique de l'Union soviétique a montré un visage changeant et si l'exécution du traité sur le plan économique n'a donné lieu pour l'essentiel à aucune critique, il s'est cependant avéré clairement que les mesures militaires prises par l'Union soviétique sont nettement orientées en vue de la préparation d'une attaque contre le Reich allemand.

Cette évolution qui a amené à un mouvement général de l'Armée rouge de la Mer noire à la Baltique, se présente de la manière suivante:

Lors de la nouvelle année 1940, la sécurité de la frontière orientale de l'Allemagne n'inspirait aucune in-

H0898-0131

quiétude. L'Union soviétique avait montré, lors de la liquidation de la Pologne, une attitude extérieurement amicale. Mais déjà au commencement de 1940 l'on devait constater avec étonnement que l'Union soviétique ne se contentait pas de commencer à fortifier considérablement sa frontière occidentale, qu'elle ne se contentait pas de créer la zone morte bien connu le long de la frontière et d'entreprendre le transfert

H0898-0132

de l'industrie a l'intérieur, mais qu'elle entreprenait sur une toujours plus grande échelle, un renforcement des troupes de la frontière.

Le 1.9.39, la région à l'ouest de la ligne Archangelsk - Kalinine - Poltawa - pointe occidentale de la Crimée comptait :

44 divisions d'infanterie,
20 divisions de cavalerie et
3 brigades motorisées et blindées.

A l'occasion de la campagne de Pologne, l'Union Soviétique a augmenté jusqu'au 28.11.39 ces troupes de 47 divisions et brigades motorisées et blindées. Celles-ci se décomptaient comme suit :

76 divisions d'infanterie
21 divisions de cavalerie et
17 brigades motorisées et blindées.

Malgré l'achèvement de la campagne de Pologne, les renforcements ont été poursuivis sur une large échelle. C'est ainsi que jusqu'au 12.3.40, au moins 16, peut être même 25 nouvelles divisions et brigades motorisées sont venues s'y ajouter. La force totale des troupes russes soviétiques dans le territoire de la frontière occidentale comptait, par suite, au milieu de mars 1940 :

86 a 95 divisions d'infanterie,
22 divisions de cavalerie et
22 brigades motorisées et blindées

H0898-0133

Document militaires

Après qu'au début la collaboration des services allemands et soviétiques a la nouvelle frontière de l'ancienne Pologne s'était apparemment déroulée favorablement et sans frictions, on en est venu

H0898-0134

de plus en plus souvent durant l'hiver 1939/40 à de sérieux incidents. Les incidents révélaient une antipathie déclaré et une attitude hostile à l'égard de l'Allemagne de la part des troupes soviétiques de la frontière. Leur attitude était complètement injustifiée, car l'on montrait nettement, du côté allemand, des intentions pacifiques et l'on s'efforcait de vivre, à la frontière, en bonne intelligence.
Tandis que les violations de la frontière du côté allemand se sont révélées la plupart du temps de peu d'importance et n'ont jamais été préméditées, les violations de la frontière de la part des Russes soviétiques étaient beaucoup plus nombreuses, incomparablement plus graves, et provoquaient souvent des accidents mortels sur le territoire allemand. Ce n'est qu'à la suite de sérieuses représentations, faites par le gouvernement du Reich allemand, que les violations de la frontière par les Russes soviétiques ont cessé au moins temporairement.

Lors de l'occupation des Etats baltes par la Russie soviétique, il avait été convenu, par les traités, d'une force d'occupation se montant au plus à 70.000 hommes en tout. Au début ce nombre n'a même pas été atteint. C'est ainsi que la force de l'armée d'occupation se montait le 28. 11. 39 à 53.000 hommes et le 1. 2. 40 à 57.500 hommes. L'occupation s'est faite sans rencontrer de résistance; même par la suite on n'en est jamais venu, dans les territoires occupés, à une situation qui eût rendu nécessaire une augmentation des effectifs militaires entretenus par la Russie soviétique. Cepen-

H0898-0135

dant, l'Union soviétique, après qu'elle eût complètement annexé les trois pays, en est venue à occuper ces territoires avec une force militaire démesurée, composée de toutes les catégories d'armes. Au début de l'été 1940, les garnisons avaient atteint une force totale d'environ 250.000 hommes; actuellement il y a environ 650.000 hommes dans le territoire des anciens Etats baltes.

H0898-0136

Document "Militaires"

Une nouvelle et grave menace contre l'Allemagne a été constituée par la concentration de puissantes forces russes à la frontière russo-roumaine, qui commença en Octobre 1940 . Lorsqu'en septembre 1940, sur le vœu du gouvernement roumain d'alors, l'envoi d'une mission militaire allemande en Roumanie eut été discuté et ensuite mis à exécution, le Gouvernement de l'URSS utilisa cette circonstance pour concentrer des effectifs considérables de l'armée et de l'aviation, en Bessarabie et en Bukowine, à la frontière roumaine et pour les y laisser. Le rôle de ces forces était, d'abord, d'exercer une pression sur les Etats balkaniques pour affaiblir l'influence allemande dans les Balkans et pour faire échec aux intentions de l'Allemagne dirigées dans le sens d'un travail pacifique. A partir du moment où les forces anglaises devinrent de plus en plus importantes en Grèce, la tâche des forces russes, concentrées à la frontière roumaine, consistait manifestement à intervenir dans le conflit armé, devenu inévitable après le putsch de Belgrade du 27 mars 1941, en poussant en direction de l'ouest pour opérer leur jonction avec l'armée yougoslave, ainsi que pour couper aux troupes allemandes des Balkans leurs voies de ravitaillement. Les conditions indispensables à une offensive furent créés par l'aménagement d'aérodromes proches de la frontière, la création de bases de ravitaillement, la concentration de forces blindées, l'amélioration des communications avec l'arrière et la création de nombreuses voies d'accès vers la frontière à travers la montagne. Seuls les succès rapides et décisifs des armes allemandes ont permis de contrecarrer ces plans.

H0898-0137

DOCUMENT " MILITAIRES "

Les années 1940 et 1941 sont marquées par une suite ininterrompue de violations de la frontière allemande par l'aviation soviétique. C'est ainsi que dans le seul mois de mai 1941, la frontière allemande a été survolée 27 fois par des appareils soviétiques. Les violations de frontière par des soldats soviétiques reprirent également au début de l'année 1941 et prirent progressivement des formes insupportables.

Une image éloquente des concentrations extraordinaires de troupes soviétiques à la frontière occidentale est donnée par le tableau suivant:

1.9.39
44 divisions d'infanterie,
20 divisions de cavalerie,
3 brigades motorisées et blindées,
(en tout env. 65 divisions)

28.11.39
76 divisions d'infanterie.
21 divisions de cavalerie,
17 brigades motorisées et blindées,
(en tout env. 106 divisions)

1.5.41:
118 divisions d'infanterie,
20 divisions de cavalerie,
40 brigades motorisées et blindées
(en tout env. 158 divisions)

H0898-0138

Document "Militaires".

Le Commandement supérieur de la Wehrmacht a été amené, par suite de ces concentrations de troupes de l'Armee rouge, à envoyer progressivement des forces considerables a la frontiere orientale de l'Allemagne. Ce regroupement a été directement et exclusivement causé par les concentrations menacantes des forces sovietiques.

A cette menace, que constitue pour l'Allemagne la concentration de l'armee soviétique, correspond dans la dite armee, un esprit d'Hostilité à l'egard de l'Allemagne, qui lui est insufflé, et qui est continuellement attiré et tenu éveillé par une propagande ennemie. Il y a dans ce sens de nombreuses informations provenant d'observateurs amis et neutres.

Il résulte de tout cela que la concentration de l'Armee rouge doit être considérée comme terminée. Car, d'un tout composé de :

170 divisions d'infanterie,
33 ½ divisions de cavalerie,
46 brigades motorisees et blindees,

il se trouve sur la frontiere occidentale :

118 divisions d'infanterie,
20 divisions de cavalerie,

H0898-0139

Document " Lilitaires ".

40 brigades motorisées et blindées,

dans le reste de la Russie d'Europe seulement :

27 divisions d'infanterie,

5 ½ divisions de cavalerie,

1 brigade motorisée et blindée,

page 92 suite 1 et fin.

H0898-0140

et en Extrême Orient

25 divisions d'infanterie,

8 divisions de cavalerie,

5 brigades motorisées et blindées.

Cela nous donne un tableau montrant que la concentration des forces russes a toujours été poussé plus près de la frontière. Les diverses formations de l'armée et de l'aviation se sont déployées vers l'avant ; les aérodromes à proximité de la frontière ont été occupés avec de fortes unités de l'aviation. L'activité du service de renseignements s'est accrue d'une manière frappante et a été menée en partie par des officiers supérieurs munis d'Etats majors importants.

Tous ces faits, joints à la volonté d'anéantir l'Allemagne, propagée dans l'armée russe, nous obligent nécessairement à conclure que l'Union soviétique se prépare à attaquer le Reich grand-allemand au moment qui lui paraitra opportun.

Le Chef du Commandement supérieur de
la Wehrmacht
(signé) Keitel

H0898-0141

Document "Militaires"

Pages 164-166:

Haut-commandement de la Wehrmacht Etat-Major de direction de la Wehrmacht/Section L (IOp) - N° 001 161/41 Affaire secrète de commandement.

Berlin, le 20/6/41

Affaire secrète de commandement

Objet: Violations de frontière par les russes soviétiques.
Au Ministère des Affaires Etrangères, à l'attention de Monsieur l'Ambassadeur Ritter.

Le 17 Juin 1941 à 8h.25, des soldats russes en armes franchirent la frontière russe dans le secteur du VIème corps d'armée allemand à l'est de la lande de Rominten, près d'Eiszeryski (15 Kms à l'ouest de Kolvarija); ils se déplacèrent à couvert sur le territoire allemand. Lorsque les postes allemands tirèrent sur eux des coups de fusil, ils s'abritèrent. Après une brève escarmouche, les Russes se retirèrent à nouveau sur leur territoire.

Cet incident est, en rapport avec la concentration massive de forces russes soviétiques particulièrement en face de la Prusse, une nouvelle preuve des intentions provocatrices de la Russie Soviétique.

Depuis le 11 Juin de cette année, 20 divisions d'infanterie, 2 divisions blindées et 5 brigades blindées sont incontestablement massées en face du seul secteur frontalier Suwalki Memel

H0898-0142

Document "Militaires" N°

Dans la courbe qui s'étend loin vers l'ouest, autour de Bialystok, 19 divisions d'infanterie, 7 divisions de cavalerie, 1 division blindée et 5 brigades blindées sont concentrées.

H0898-0143

Une armée de réserve de 10 divisions d'infanterie et 2 brigades blindées est rassemblée derrière, autour de Baranowitschi.
Il ressort de cela qu'une immense puissance armée russe soviétique, divisée en 4 Armées et comprenant :

49 divisions d'infanterie, dont beaucoup sont motorisées
3 divisions blindées,
12 brigades blindées et
7 divisions de cavalerie

peut se mettre en marche de l'Est et du Sud-Est en direction de la Prusse orientale et des estuaires du Bug et de la Narew au Nord de Varsovie.
Une telle attaque peut-etre soutenue d'après les informations reçues sur les effectifs des aérodromes soviétiques au Nord des marais du Pripet, par environ 2.000 avions.
La concentration des forces soviétiques sur tout le reste du front d'une façon analogue, bien que moins accentuée, a déjà été exposée en détail au Ministère des Affaires Etrangères le 11 Mai. Dans ces dernières semaines, la situation stratégique des formations de combat soviétiques n'a évolué qu'en ce sens où des forces rapides ont été exclusivement rassemblées en Bessarabie méridionale ; cela fait conclure sans équivoque à des intentions offensives.
Et enfin, le Haut Commandement de la Wehrmacht doit constater qu'une telle situation militaire vis-à-vis d'un Etat avec lequel on a un pacte d'amitié est unique en son genre.

H0898-0144

DOCUMENT "MILITAIRES"

Depuis des mois, la Russie soviétique n'a plus considéré ce pacte comme une assurance de pouvoir accomplir, sans être dérangée , dans la mesure du possible, la plus puissante concentration militaire de son histoire contre l'Allemagne et dans le sens de la politique anglaise; cela ne fait plus aucun doute.

La sécurité du Reich demande d'écarter sans retard cette menace.

Le chef du Haut Commandement de la Wehrmacht:

P.O. (Signé:) JODL

H0898-0145

Extrait

de PS 1809

(GB 88)

Copie

Journal du Général Jodl (Office de Direction de la Wehrmacht)

du 1/2 au 26/5/1940

.....

24/5 - La situation à l'Est devient menaçante par suite de la concentration de troupes russes en face de la Bessarabie.

.....

H0898-0146

E x t r a i t

du document 447- PS (USA 135)

pages 1-2

H0898-0147

Document " Militaires".

Page 1 - 2-

Commandement . suprême
de la Wehrmacht .

Etat-Major de direction
de la Wehrmacht/Section L
(IV/Qu)
44125/41 g.K. Chefs.
Références : Etat-Major
de direction/ de la Wehr-
macht/section. L (I)
N° 33408/40.
g.V. chefs du 18.12-40

Affaire secrète de commandement.
Affaire concernant les chefs
Ne transmettre que par Officier.

Quartier Général du Fuehrer,
le 13 mars 1941.

5. exemplaires.
4. exemplaires.
Instructions.

Directives sur des matieres speciales
concernant l'instruction N° 21.
(Cas Barbarossa)

I. Zone d'operations et autorité exécutive.

.....

2). Le territoire russe a occuperau cours des operations devra, des que la fin des actions de combat le permettra, être decompose, suivant des directives spéciales, en Etats comportant des gouvernements particuliers.
Il s'ensuit que :

H0898-0148

a) La zone d'opérations constituée par le passage de l'Armee au delà des frontières du Reich et des Etats voisins doit être limitée autant que possible en profondeur . Le Commandement Suprême de l'Armee est habilite a exercer dans cette zone l'autorite executive, avec les pouvoirs de la conferer aux commandants en chef des groupes d'armée et d'armees.

b) Dans la zone d'opérations de l'Armee, le Reichsfuehrer SS est charge, par ordre du Fuehrer et pour la preparation de l'administration politique, de missions particulières determinées par la necessité de regler definitivement la lutte de deux systemes politiques opposés

page 99 suite et fin.

H0898-0149

Document "Militaires" N°

Dans le cadre de ces missions le Reichsfuehrer SS agit de manière autonome et sous sa propre responsabilité. Les pouvoirs exécutifs dévolus au Commandement suprême de l'Armée et aux services mandatés par lui ne sont d'ailleurs pas entamés par cette mesure - Le Reichsfuehrer SS veillera à ce que les opérations ne soient pas génées par l'exécution de sa mission.

Les autres détails seront réglés directement par l'OKW avec le Reichsfuehrer SS.

c) Dès que la zone des armées aura atteint une profondeur suffisante, elle sera limitée à l'arrière . Le territoire nouvellement occupé à l'arrière de la zone des armées recevra une administration politique propre. Il sera tout d'abord divisé, conformément aux bases nationales et aux limites des groupes d'armées, au Nord (provinces baltiques), centre (Russie blanche) et Sud (Ukraine) - Dans ces territoires, l'administration politique passera aux Commissaires du Reich, qui reçoivent leurs directives du Fuehrer.

3. Pour l'exécution de toutes les tâches militaires dans les territoires d'administration politique situés à l'arrière de la zone des armées, seront institués des "Wehrmachtbefehlshaber" (commandants en chef de l'Armée) directement subordonnés au chef du Commandement suprême de la Wehrmacht.

.....

Le Chef du Commandement
Suprême de l'Armée

signé: Keitel